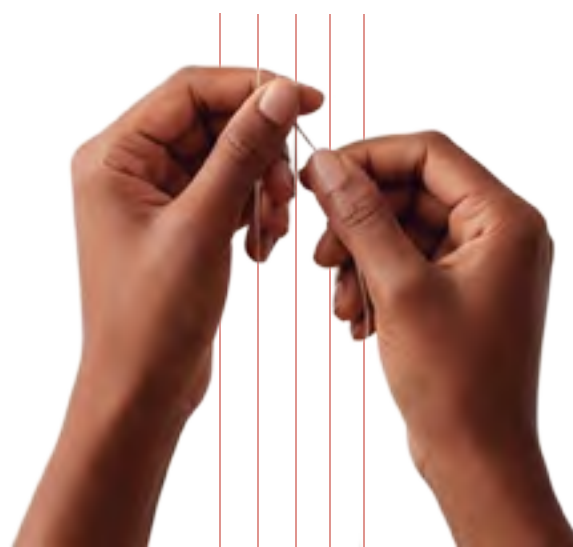




SOUTENIR

la croissance de notre Continent

RAPPORT ANNUEL 2025



SOMMAIRE

01

BANK OF AFRICA :
UNE VISION CLAIRE,
UN ANCRAGE FORT,
UNE EXÉCUTION MAÎTRISÉE

- 06 Un ancrage historique au cœur des économies africaines
- 12 Une trajectoire panafricaine en mouvement
- 14 Message d'Amine BOUABID
- 16 Soutenir l'entreprise productive, renforcer l'impact du Groupe
- 18 Sécurité des données : une priorité
- 20 Faits marquants 2025
- 24 BOA-CONGO : une nouvelle page s'ouvre
- 28 Nos équipes, moteur de transformation
- 31 Transformer le modèle opérationnel, digital et marketing du Groupe

02

COMPTES CONSOLIDÉS
DU GROUPE BOA

- 37 Chiffres clés consolidés
- 39 Analyse financière des comptes consolidés
- 43 Compte de résultat comptable
- 48 Bilan comparé
- 51 Résultat consolidé
- 52 Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

03

COMPTES SOCIAUX BOA GROUP S.A.

- 61 Chiffres clés et analyse financière
- 62 Bilan
- 64 Compte de produits et charges
- 66 Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

04

COMPTES CONSOLIDÉS
BOA WEST AFRICA

- 70 Bilan consolidé
- 72 Résultat consolidé
- 74 Rapport des Commissaires aux Comptes

05

COMPTES SOCIAUX BOA WEST AFRICA

- 78 Bilan
- 81 Compte de résultat
- 82 Rapport des Commissaires aux Comptes

06

FONDATION
BANK OF AFRICA

- 86 La Fondation BOA : Réduit les fractures, élargit les possibles depuis 1999

07

REVUE PAR RÉGION

- 100 LES PME À L'HONNEUR
- 103 AFRIQUE CENTRALE
- 105 Évolutions réglementaires
- 106 République Démocratique du Congo
- 114 Taux de change
- 115 Nos banques et bureaux



2024

**BANK OF AFRICA :
UNE VISION CLAIRE,
UN ANCRAGE FORT,
UNE EXÉCUTION MAÎTRISÉE**

- 06 Un ancrage historique au cœur des économies africaines
- 12 Une trajectoire panafricaine en mouvement
- 14 Message d'Amine BOUABID
- 16 Soutenir l'entreprise productive, renforcer l'impact du Groupe
- 18 Sécurité des données : une priorité
- 20 Faits marquants 2025
- 24 BOA-CONGO : une nouvelle page s'ouvre
- 28 Nos équipes, moteur de transformation
- 31 Transformer le modèle opérationnel, digital et marketing du Groupe

UN ANCRAGE HISTORIQUE AU CŒUR DES ÉCONOMIES AFRICAINES

UN ANCRAGE HISTORIQUE AU CŒUR DES ÉCONOMIES AFRICAINES

Actionnaire majoritaire de BOA Group, BANK OF AFRICA – BMCE Group s’impose aujourd’hui comme le 3e groupe bancaire privé au Maroc, fort d’une histoire de plus de 65 ans au service du développement du commerce et de l’économie marocaine.

Né de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, fondée en 1959, le Groupe a conduit une transformation remarquable pour devenir un acteur financier panafricain universel et multi-métiers. Son actionnaire de référence, O Capital Group, détient 35,51 % de son capital au 31 décembre 2025 et constitue un groupe industriel et financier marocain présent dans des secteurs à fort potentiel tels que la banque, l’assurance, les télécommunications et les énergies renouvelables.

À travers ses différentes enseignes et filiales, le Groupe déploie une offre complète couvrant la banque commerciale, la banque d’affaires, les services financiers spécialisés et la banque participative. Cette diversification maîtrisée s’accompagne d’une ambition internationale affirmée, faisant de BANK OF AFRICA l’établissement bancaire marocain le plus tourné vers les marchés extérieurs.

Présent dans 32 pays répartis entre l’Afrique, l’Europe, l’Asie et l’Amérique du Nord, le Groupe mobilise près de 15 300 collaborateurs et s’appuie sur un réseau d’environ 2 000 points de vente pour servir plus de 6,6 millions de clients à travers le monde.

En 2025, BOA Group a contribué à hauteur de 41 % au Résultat Net Part du Groupe de BANK OF AFRICA - BMCE Group, illustrant le rôle déterminant du réseau africain dans la performance d’ensemble et confirmant la pertinence du positionnement panafricain du Groupe.

Par sa présence continentale et sa capacité à nouer des partenariats stratégiques de premier plan, BANK OF AFRICA – BMCE Group incarne une vision dans laquelle l’ancrage africain constitue le principal moteur d’une croissance durable et inclusive, au service des économies et des sociétés du Continent.

BOA GROUP EN QUELQUES CHIFFRES



18
pays



+ de **7 233**
collaborateurs



+ de **5 millions**
de comptes bancaires



≈ de **544**
agences bancaires



+ de **680**
guichets automatiques de banque



Un développement
continu depuis **40 ans**

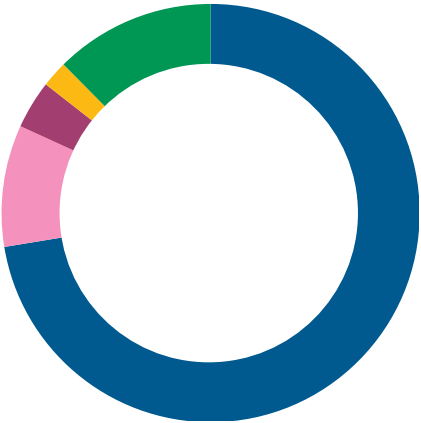


6 zones économiques
UEMOA, CEDEAO, EAC, COMESA, CEMAC et SADC



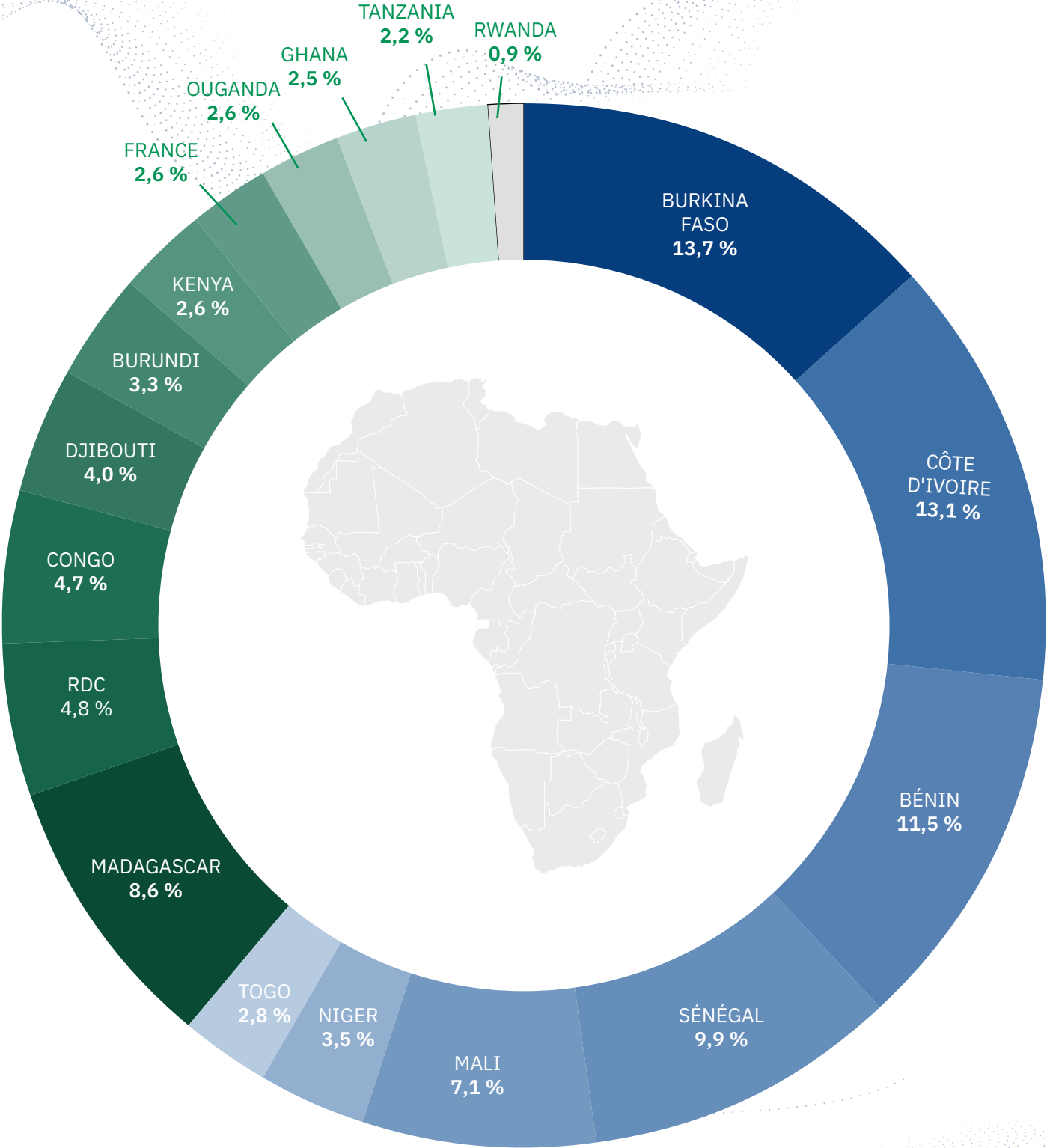
Un partenaire bancaire de référence,
BANK OF AFRICA BMCE GROUP

ACTIONNARIAT DE BOA GROUP au 31/12/2025



72,41 %	BANK OF AFRICA - BMCE Group
9,41 %	FMO
3,73 %	PROPARCO
2,03 %	BIO
12,42 %	Autres

RÉPARTITION DE L'ACTIF AGRÉGÉ PAR PAYS



ACTIF AGRÉGÉ* : VENTILATION PAR PAYS

en millions d'EUR

	TOTAL ACTIF	VARIATION**	POIDS
MADAGASCAR	1 106	3,1%	8,6%
RDC	616	49,7%	4,8%
CONGO	609	-	4,7%
DJIBOUTI	511	13,7%	4,0%
BURUNDI	425	16,8%	3,3%
KENYA	338	-5,2%	2,6%
FRANCE	335	1,6%	2,6%
OUGANDA	330	16,7%	2,6%
GHANA	328	-12,7%	2,5%
TANZANIE	279	14,0%	2,2%
RWANDA	117	10,5%	0,9%

	TOTAL ACTIF	VARIATION**	POIDS
BURKINA FASO	1 751	6,5%	13,6%
CÔTE D'IVOIRE	1 682	2,6%	13,1%
BÉNIN	1 471	2,6%	11,4%
SÉNÉGAL	1 275	6,8%	9,9%
MALI	905	9,6%	7,0%
NIGER	445	-9,5%	3,5%
TOGO	346	-2,1%	2,7%
HORS UEMOA	4 994	15,9%	38,8%
UEMOA	7 874	3,8%	61,2%
GROUPE	12 868	8,2%	100%

HORS UEMOA
38,8%

UEMOA
61,2%



Une présence
diversifiée hors
UEMOA dans 11 pays



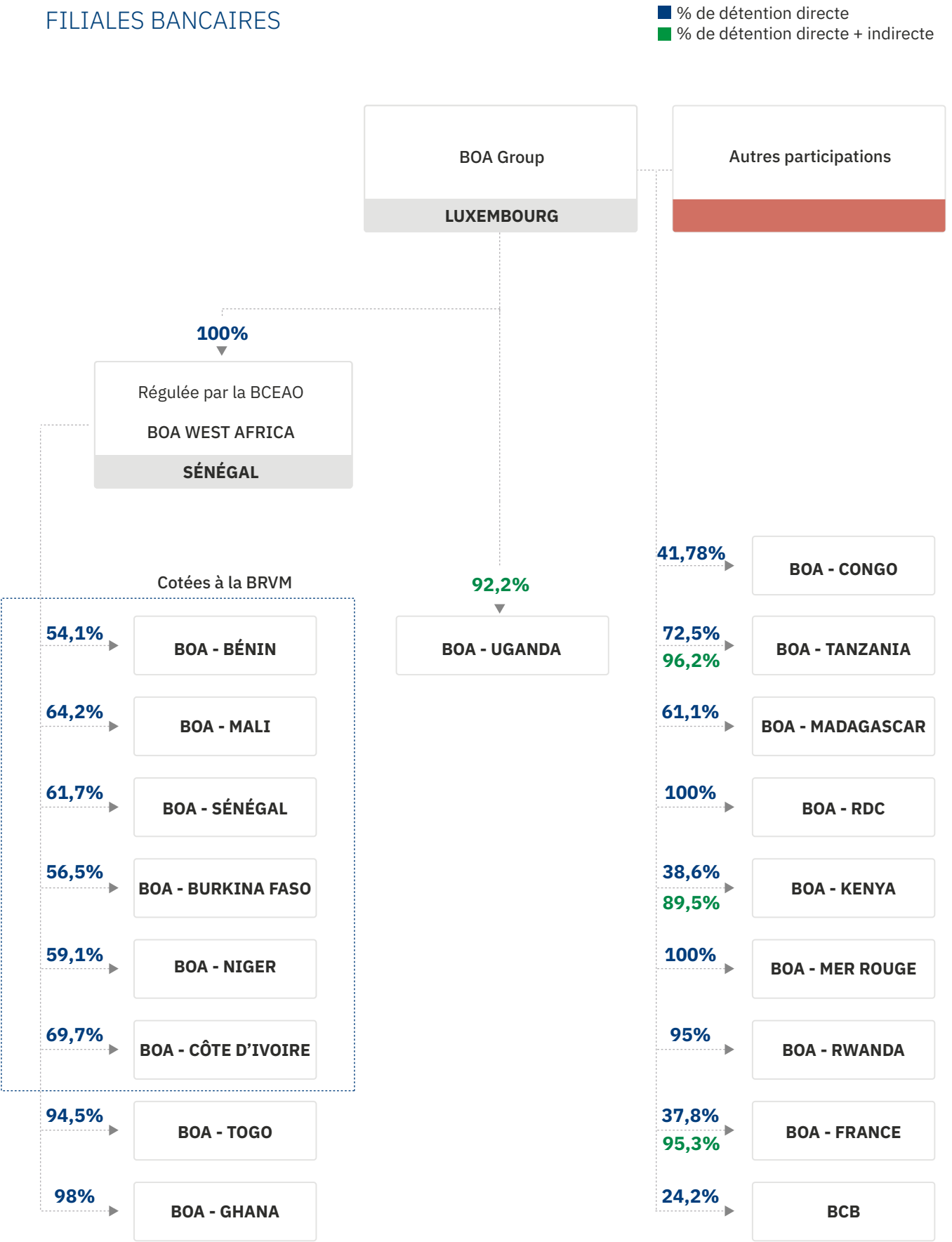
Un ancrage fort
au sein de l'UEMOA
dans 7 pays

(*) Total actif calculé sur la base du taux de change de l'euro au 31/12/2025

(**) Les variations du total du bilan sont calculées sur la base des états financiers libellés dans les devises locales des banques et ne tiennent pas compte des effets de variation des taux de change par rapport à l'euro, devise de consolidation du Groupe.

STRUCTURE CAPITALISTIQUE DE BOA GROUP

FILIALES BANCAIRES



PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

au 31/12/2025

FILIALES BANCAIRES	31 Décembre 2025			Pays
	% Intérêt	% Contrôle	Méthode de consolidation	
BOA GROUP S.A.	100 %	100 %	Mère	Luxembourg
BOA - WEST AFRICA	100 %	100 %	IG	Sénégal
BOA - BÉNIN	54,11 %	54,11 %	IG	Bénin
BOA - BURKINA FASO	56,48 %	56,48 %	IG	Burkina Faso
BOA - CÔTE D'IVOIRE	69,68 %	69,68 %	IG	Côte d'Ivoire
BOA - MADAGASCAR	61,11 %	61,11 %	IG	Madagascar
BOA - MALI	64,18 %	64,18 %	IG	Mali
BOA - NIGER	59,06 %	59,06 %	IG	Niger
BOA - FRANCE	73,31 %	95,33 %	IG	France
BOA - CONGO	41,78 %	41,78 %	IG	Congo
BOA - RDC	99,99 %	99,99 %	IG	RDC
BOA - TOGO	94,46 %	94,46 %	IG	Togo
BOA - SÉNÉGAL	61,74 %	61,74 %	IG	Sénégal
BOA - MER ROUGE	100 %	100 %	IG	Djibouti
BOA - GHANA	98,01 %	98,01 %	IG	Ghana
BOA - KENYA	70,95 %	89,49 %	IG	Kenya
BOA - UGANDA	44,83 %	44,83 %	IG	Ouganda
BOA - TANZANIA	95,23 %	96,05 %	IG	Tanzanie
BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA (BCB)	24,22 %	24,22 %	MEE	Burundi
BOA - RWANDA	95 %	95 %	IG	Rwanda

IG: intégration globale
MEE : Mise en équivalence

UNE TRAJECTOIRE PANAFRICAINNE EN MOUVEMENT

DEPUIS 1982, UNE EXPANSION AU
SERVICE DES ÉCONOMIES AFRICAINES

1982
1990

UNE VISION PIONNIÈRE

BANK OF AFRICA voit le jour en 1982 au Mali, portée par la volonté de bâtir la première banque africaine indépendante, fondée sur des capitaux privés africains et diversifiés. Cette vision s’incarne avec la création de la holding African Financial Holding (AFH) en 1988, devenue plus tard BOA Group S.A., qui soutient le développement du Groupe dès l’ouverture de BANK OF AFRICA – Bénin en 1989.

- 1982 : Fondation de BANK OF AFRICA – Mali
- 1988 : Création de la holding African Financial Holding (AFH)
- 1989 : Bénin

1991
1998

UNE EXPANSION RÉGIONALE MAITRISÉE

Le modèle BANK OF AFRICA se consolide autour d’un actionnariat équilibré et d’une stratégie unitaire. Le Groupe s’étend dans l’UEMOA avec l’ouverture de filiales au Niger, en Côte d’Ivoire et au Burkina Faso, jetant les bases d’un réseau régional solide.

- 1994 : Niger
- 1996 : Côte d’Ivoire
- 1998 : Burkina Faso

1999
2010

DIVERSIFICATION ET RAYONNEMENT CONTINENTAL

À la fin des années 1990, le Groupe se diversifie et s’ouvre à de nouveaux métiers : gestion d’actifs, assurance, et services financiers. L’expansion se poursuit avec la création de filiales dans plusieurs pays d’Afrique subsaharienne, y compris anglophones, et le lancement de BOA-FRANCE pour servir les diasporas.

- 1999 : Madagascar
- 2001 : Sénégal
- 2004 : Kenya
- 2006 : Ouganda
- 2007 : Tanzanie
- 2008 : Burundi – Banque de Crédit de Bujumbura
- 2010 : République Démocratique du Congo - Djibouti - France

2008 : BMCE BANK ENTRE AU CAPITAL À 35 %

2010
2015

ALLIANCE STRATÉGIQUE ET RENFORCEMENT DU CAPITAL

Pour soutenir son développement, BANK OF AFRICA s’allie à la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE). En 2008, BMCE entre à hauteur de 35 % dans le capital, puis sa participation atteint 65,23 % fin 2012 grâce à plusieurs augmentations de capital. Parallèlement, le Groupe poursuit son expansion avec l’ouverture ou l’acquisition de filiales au Ghana, au Togo, en Éthiopie (bureau de représentation) et au Rwanda.

- Créations et acquisitions :
- 2010 à
 - 2012 : Augmentations de capital, BMCE Bank atteint 65,23 %
 - 2011 : Ghana
 - 2013 : Togo
 - 2014 : Ouverture d’un bureau de représentation en Éthiopie
 - 2015 : Rwanda

2015
2024

PÉRENNISATION ET TRANSFORMATION

Depuis 2015, BANK OF AFRICA accélère sa transformation digitale, restructure ses activités et investit dans le capital humain. Le Groupe consolide ses fondamentaux, place l’innovation au cœur de sa stratégie et bénéficie du soutien renforcé de BANK OF AFRICA - BMCE Group, actionnaire de référence à 72,41 % fin 2021, préparant ainsi une étape majeure pour 2025.

2025

UNE NOUVELLE ÉTAPE EN AFRIQUE CENTRALE

L’année 2025 marque une étape structurante dans l’histoire du Groupe avec la finalisation du processus d’acquisition de LCB (anciennement La Congolaise des Banques), devenue officiellement BOA Congo à compter du 1er janvier 2025. Cette opération consacre l’entrée du Groupe au Congo Brazzaville, renforce son ancrage en Afrique centrale et établit une nouvelle plateforme régionale appelée à accompagner son développement progressif dans la zone CEMAC.

2025 +

CHANGER D’ÉCHELLE

Fort de plus de quatre décennies d’expérience, le groupe BANK OF AFRICA poursuit désormais une trajectoire fondée sur le renforcement de ses métiers, la transformation de ses modèles, l’amélioration continue de la qualité de service et une expansion ciblée.

Le Groupe inscrit cette dynamique dans une ambition claire : **accompagner plus fortement les économies africaines, soutenir la création de valeur sur le continent et consolider son rôle de plateforme bancaire panafricaine de référence.**

MESSAGE
D'AMINE BOUABID



Chers Actionnaires,

L'année 2025 marque, pour notre groupe bancaire, la première année de mise en œuvre du plan stratégique triennal 2025-2027. Malgré un environnement macroéconomique et politique exigeant, marqué par des incertitudes variées, BOA Group a su démontrer sa résilience et a poursuivi le renforcement de ses fondamentaux.

Parmi les principaux événements ayant marqué l'exercice 2025 dans nos pays d'implantation, je citerai :

- Les échéances électorales majeures observées en Côte d'Ivoire et en Tanzanie, ainsi que les séquences politiques en Ouganda, qui ont contribué à un climat d'attentisme et à un ralentissement préélectoral dans plusieurs marchés ;
- La situation d'instabilité politique à Madagascar, sans rupture économique majeure, mais avec une période prolongée de prudence de la part des investisseurs ;
- Les pressions accrues sur l'endettement intérieur dans les États de l'AES afin de faire face aux échéances internationales et au financement des dépenses courantes, dans un contexte d'accès contraint aux marchés internationaux ;
- La progression spectaculaire du cours de l'or (de l'ordre de +50 % sur l'année), qui a permis à certaines économies de contenir plus efficacement leur déficit budgétaire ;
- L'amélioration notable des fondamentaux macroéconomiques au Ghana et en RDC, ayant favorisé un regain d'optimisme des investisseurs et une appréciation significative des monnaies locales face à l'euro : +24 % au Ghana, +14 % en RDC.

Depuis janvier 2025, BOA Group a finalisé l'acquisition de La Congolaise de Banque, établissement de droit congolais, rebaptisée BOA-CONGO. Cette opération marque notre entrée en Afrique centrale, au sein de la Zone CEMAC, et constitue désormais notre hub régional pour le déploiement progressif dans les autres économies de la zone. Les démarches d'ouverture d'une succursale au Gabon ont été engagées par BOA-CONGO, avec une inauguration prévue en 2026.

En 2025, le bilan consolidé de BOA Group progresse de 9,7 %, atteignant 12,3 milliards d'euros, malgré la dépréciation des monnaies locales hors zone CFA, à l'exception notable du Ghana et de la RDC. L'intégration de BOA-CONGO dans le périmètre de consolidation contribue à hauteur de 6 % à cette croissance.

Cette hausse est principalement portée par :

- Une progression des dépôts de plus de 9 % ;
- Une stabilisation des crédits, qui a permis de réduire le recours à l'endettement à court terme sur le marché interbancaire, y compris les banques centrales, et, par conséquent, d'abaisser le coût de la ressource.

“ En 2025, le bilan consolidé de BOA Group progresse de 9,7 %, atteignant 12,3 milliards d'euros, malgré la dépréciation des monnaies locales hors zone CFA, à l'exception notable du Ghana et de la RDC.

Les révisions tarifaires engagées il y a deux ans par segment d'activité et niveau de risque, conjuguées à la baisse du coût de la ressource, ont permis une amélioration de la marge d'intérêt de 11 %, malgré une hausse moyenne des encours de crédit de 0,8 %. Le resserrement des revenus de change, observé depuis 2024 en raison de politiques monétaires contrastées selon les marchés - plus accommodantes en UEMOA ou plus restrictives au Ghana-, s'est poursuivi en 2025. Toutefois, la hausse des commissions sur les autres compartiments a permis de compenser cette contre-performance, portant les revenus à près de 300 millions d'euros, en hausse de +3,5 %.

Le Produit Net Bancaire PNB consolidé s'affiche ainsi en progression de 10 %, et malgré une dégradation du coût du risque, le Résultat Net Part du Groupe s'établit à 215 millions d'euros, en hausse de +7 %.

Nous verserons aux actionnaires de BOA Group un dividende de 44 millions d'euros, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Au-delà des performances financières, notre responsabilité est aussi sociale et humaine. À travers la Fondation BOA et nos initiatives RSE, le Groupe poursuit un engagement de long terme en faveur de l'éducation, de la santé et de l'inclusion sociale. Sur la période récente, 89 projets ont été réalisés dans 7 pays pour un investissement global de 2,5 millions d'euros, au bénéfice de plus de 80 000 personnes, au premier rang desquelles des enfants en milieu scolaire, des patients dans les structures de soins de proximité et des femmes sensibilisées aux principaux risques de santé.

Ce volontarisme s'accompagne d'une attention renforcée à nos équipes et à la diversité des talents. Le Groupe poursuit la promotion du leadership féminin, le développement des compétences et l'ancrage d'une culture managériale inclusive, afin de faire de BANK OF AFRICA un employeur de référence sur le continent.

Nos priorités stratégiques, détaillées dans nos feuilles de route individuelles, demeurent inchangées, malgré les défis économiques et politiques rencontrés. Nous continuerons à adapter nos réponses tactiques aux évolutions conjoncturelles, tout en maintenant le cap sur l'exécution de notre plan stratégique.

Je tiens, au nom du Groupe, à renouveler nos remerciements à nos actionnaires et partenaires pour leur confiance renouvelée ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement sans faille.

Amine BOUABID
Président-Directeur Général

SOUTENIR L'ENTREPRISE PRODUCTIVE, RENFORCER L'IMPACT DU GROUPE

L'exercice 2025 ouvre une nouvelle étape pour BANK OF AFRICA. Dans un environnement africain marqué à la fois par des besoins massifs d'investissement, une exigence accrue de souveraineté économique et la nécessité d'accélérer l'intégration régionale, le Groupe s'engage dans une stratégie claire : orienter davantage ses capacités de financement, d'accompagnement et d'innovation vers la création de valeur durable sur le continent. Cette ambition repose sur une conviction simple : la croissance africaine sera d'autant plus forte qu'elle sera produite, transformée, financée et échangée localement.

UNE AMBITION : FINANCER LE TISSU PRODUCTIF ET ACCOMPAGNER LES ÉCONOMIES AFRICAINES

Le Groupe souhaite renforcer son action auprès des entreprises qui investissent, produisent, transforment et exportent. En capitalisant sur son empreinte panafricaine, sa connaissance des marchés et ses capacités d'innovation, BANK OF AFRICA entend accompagner les acteurs qui densifient les chaînes de valeur, stimulent l'emploi et consolident les bases d'une prospérité plus durable sur le continent.



DES PRIORITÉS CLAIRES POUR 2025 ET AU-DELÀ

- Soutenir plus activement les PME, moteurs de croissance et d'emploi, avec l'ambition de doubler le stock de dossiers à l'horizon 2027 pour atteindre 75 000 dossiers.
- Accompagner la transformation locale afin de mieux capter la valeur produite en Afrique ; à cet effet, le Groupe ambitionne de doubler sa production dans le secteur primaire pour atteindre près de 330 millions d'euros à l'horizon 2027, en privilégiant une approche sectorielle adaptée à chaque pays.
- Financer l'industrialisation et l'investissement productif, en orientant davantage les financements vers les secteurs créateurs de valeur, les chaînes de transformation locale et les projets structurants pour les économies d'implantation.
- Améliorer le service client et renforcer la productivité des équipes, en automatisant l'ensemble des processus bancaires et en s'appuyant sur des procédés innovants, notamment en matière de marketing et de risques quantitatifs, appuyés par des fintechs internationales, avec pour objectif d'atteindre 80 % de processus en STP à l'horizon 2027.
- Développer le commerce extérieur et accélérer l'usage des corridors africains, afin de faire du Trade un levier d'intégration régionale, avec un objectif de volume de 20 milliards de dollars à l'horizon 2027.
- Appuyer cette dynamique sur la technologie, la data et une exécution renforcée, en maintenant le Groupe à un niveau technologique avancé conforme aux meilleurs standards internationaux, notamment à travers l'évolution du Core Banking sur l'ensemble de ses filiales, avec un objectif de déploiement dans 16 filiales à l'horizon 2027.



OBJECTIF :
75 000 DOSSIERS en 2026



UN ENGAGEMENT COHÉRENT AVEC L'IDENTITÉ DU GROUPE

En donnant une place centrale aux PME et à l'industrie dans ses priorités 2025, BANK OF AFRICA affirme une vision de la banque fondée sur l'utilité économique, la proximité et l'impact durable. Cette orientation s'inscrit dans la continuité de son identité de groupe africain engagé, capable d'articuler performance, responsabilité et contribution concrète au développement.

Le soutien à l'économie productive constitue, à cet égard, bien plus qu'un axe d'activité. Il exprime une manière d'exercer le métier de banquier : accompagner les initiatives créatrices de valeur, sécuriser les trajectoires de croissance et contribuer, par une action structurée, à l'émergence d'économies plus robustes, plus compétitives et plus inclusives.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE : UNE PRIORITÉ

“ BANK OF AFRICA fait de la protection des données et des systèmes un axe structurant de sa gestion des risques. Nos équipes IT et Sécurité travaillent en continu à prévenir, détecter et traiter les menaces, en lien étroit avec les métiers et les fonctions de contrôle.

Dans ce contexte, la certification en 2025 des structures centrales du Groupe aux standards PCI DSS et ISO 27001 s’inscrit dans une démarche de consolidation, plus que de rupture. Elle vient reconnaître l’efficacité de notre dispositif, tout en nous offrant un cadre exigeant pour continuer à le renforcer, l’industrialiser et l’aligner sur les meilleures pratiques internationales.

Dans le même temps, nous cherchons en permanence à innover : en explorant de nouvelles solutions de protection, en renforçant l’automatisation de nos contrôles, en investissant dans la détection avancée et en diffusant une culture de sécurité partagée par l’ensemble des collaborateurs. Pour la Direction Générale comme pour nos équipes, la sécurité des données est un engagement structurant, qui se nourrit de constance et de progrès continus.

M’hamed SKALLI
DGA Groupe en charge des Processus et de la Technologie



FAITS MARQUANTS 2025

En 2025, BANK OF AFRICA a poursuivi sa dynamique de transformation et de développement sur l'ensemble de ses marchés, en combinant renforcement de la gouvernance, partenariats stratégiques, innovations digitales, expansion du réseau et engagements citoyens. Les faits marquants de l'année illustrent une même ambition : mieux servir les clients, soutenir durablement l'économie réelle et consolider la présence du Groupe au cœur des économies africaines.



GOUVERNANCE

- Sénégal** Désignation d'un nouveau Président du Conseil d'Administration (fin 2025)
- Niger** Nomination d'un DGA Support
- Mali** Nomination d'un nouveau DGA Support Finance
- Côte d'Ivoire** Nomination d'un nouveau Directeur Général Adjoint en charge de l'exploitation

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

- Togo** Signature d'un partenariat stratégique avec la Fondation Agir Ensemble pour l'Afrique (AEA) dans le cadre du programme « Le Bond Féminin ». Mobilisation d'une enveloppe de 50 millions FCFA dédiée au financement des PME soutenues par la fondation.
- Sénégal** Signature d'une convention de cofinancement avec le Conseil Mondial des Investissements et des Affaires pour l'Afrique (CMIA) dans le cadre du Programme de Coopération 2025-2030, en soutien à l'Agenda de Transformation Sénégal 2050
- République du Congo** Signature d'un protocole d'accord entre BOA-Congo et la Société Financière Internationale (IFC), portant sur un financement de 14,5 milliards FCFA destiné aux PME.
- Bénin** Signature officielle d'un accord de garantie avec la Banque Africaine de Développement (BAD) d'un montant de 15 millions d'euros.
- Rwanda** Signature de l'initiative du Code de Financement des Femmes Entrepreneures du Rwanda.
- RDC** Signature d'un protocole d'accord relatif au paiement des subventions aux PME dirigées par des femmes dans le cadre du projet TRANSFORME RDC.
- Niger** Signature d'un partenariat stratégique avec MOOV AFRICA dans le cadre de la digitalisation de la banque.
- Kenya** Signature d'un partenariat stratégique avec Jetour et Croton Motors pour renforcer les solutions de financement automobile.



INNOVATION ET TRANSFORMATION DIGITALE

- Togo** Obtention de la certification PCI DSS version 4.0, confirmant un très haut niveau d'exigence en matière de sécurité des données monétiques.
- Togo, Niger, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire** Lancement de PI-SPI, Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané de la BCEAO.
- Bénin, Burkina Faso** Lancement du produit Bank to Wallet avec MOOV.
- Burkina Faso** Lancement de Cardless, permettant le retrait sans carte via MyBOA.
- Sénégal** Reconstitution des certifications ISO 27001 et ISO 22301.
- RDC** Lancement du service AutomaticAllocation avec Airtel Money.
- Ouganda** Lancement de la campagne « Appsolutely Easy » via la BOA Wallet App.



LANCEMENTS DE PRODUITS
& CAMPAGNES COMMERCIALES

Burkina Faso	Lancement du Pack VIVA+
Groupe	Déploiement de notre iconique campagne « Tous à l'école » avec la participation de 17 filiales.
Bénin	Lancement de la campagne Prêt 72 et d'une campagne conjointe de crédit-bail SUV TOYOTA avec CFAO Mobility



RÉSEAU ET PROXIMITÉ

Burkina Faso	Inauguration de la nouvelle Agence Principale
Madagascar	Ouverture officielle de l'Agence Anosibe
Bénin	Redimensionnement du réseau par la fusion de cinq agences, dans une logique de digitalisation
Burundi	Inauguration des guichets Mabanda et Quartier Asiatique
Côte d'Ivoire Burkina Faso et Mali	Déménagement et réouverture des agences Riviera 3, Ouagadougou 2000 et Koulikoro - respectivement
Burkina Faso	Inauguration de l'agence Pouytenga

VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT

Niger	Participation au Salon Monétique du Niger (SAMONI).
Burkina Faso	Participation à la 11e édition du Salon des Banques et PME de l'UEMOA
Turquie	Tenue du séminaire de rentrée du Groupe
Côte d'Ivoire	Organisation du séminaire des six BOA cotées à la BRVM
Maroc	Participation au Africa Financial Summit avec prise de parole du PDG
Sénégal	Participation du Groupe au FII Sénégal 2025 avec prise de parole du PDG



PARMI TANT D'AUTRES...

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de nos dernières actualités !



BOA-CONGO : UNE NOUVELLE PAGE S’OUVRE

Le 1^{er} janvier 2025, LCB bank est devenue officiellement BOA-CONGO, marquant son intégration pleine et entière au sein du Groupe Bank of Africa et faisant du Congo un point d’entrée stratégique du Groupe dans la zone CEMAC. Plus qu’un changement d’enseigne, cette évolution consacre l’aboutissement d’une transformation engagée depuis 2022, au service d’une ambition claire : renforcer durablement le rôle de la banque dans le financement de l’économie congolaise.

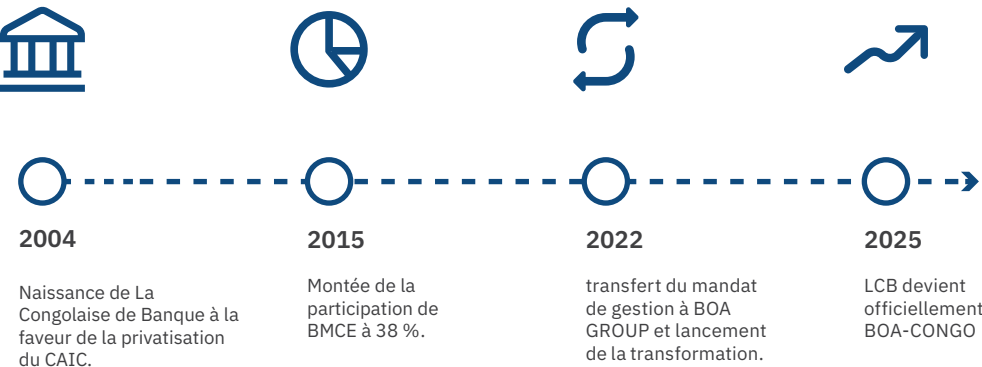
DE LCB À BOA-CONGO : L’ABOUTISSEMENT D’UNE TRANSFORMATION

L’année 2025 ouvre un nouveau chapitre pour BOA-CONGO. Héritière d’un établissement historique du paysage bancaire national, la banque franchit une étape décisive en adoptant officiellement l’identité BANK OF AFRICA, après plusieurs années de rapprochement progressif avec le Groupe. Cette évolution vient donner une pleine lisibilité à une dynamique déjà engagée sur le terrain, tant sur le plan du pilotage que sur celui du développement commercial et de la transformation interne.

L’histoire de la banque s’inscrit dans le temps long. Issue de la privatisation du Crédit pour l’Agriculture, l’Industrie et le Commerce, elle devient La Congolaise de Banque en 2004, avant de prendre le nom de LCB Bank en 2014. En avril 2022, le transfert du mandat de gestion à BOA GROUP accélère le processus de transformation, avec la nomination d’un nouveau management, l’assainissement de la situation financière et le lancement de plusieurs chantiers structurants.

Au 1^{er} janvier 2025, cette trajectoire trouve son aboutissement avec la naissance officielle de BOA-CONGO. Ce changement exprime à la fois une continuité - celle d’un acteur bancaire historique au Congo - et une nouvelle ambition, portée par l’appartenance à un réseau panafricain puissant, structuré et résolument tourné vers l’accompagnement des économies africaines.

REPÈRES HISTORIQUES



BOA-CONGO se présente aujourd’hui comme un opérateur historique du marché bancaire congolais et un partenaire de longue date de l’État congolais, engagé dans le financement de l’économie nationale et dans plusieurs dispositifs structurants. La banque met également en avant un ancrage territorial fort, une offre destinée aux particuliers comme aux entreprises, et une stratégie de proximité soutenue par l’un des réseaux les plus étendus de la place.

BOA-CONGO : UNE BANQUE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

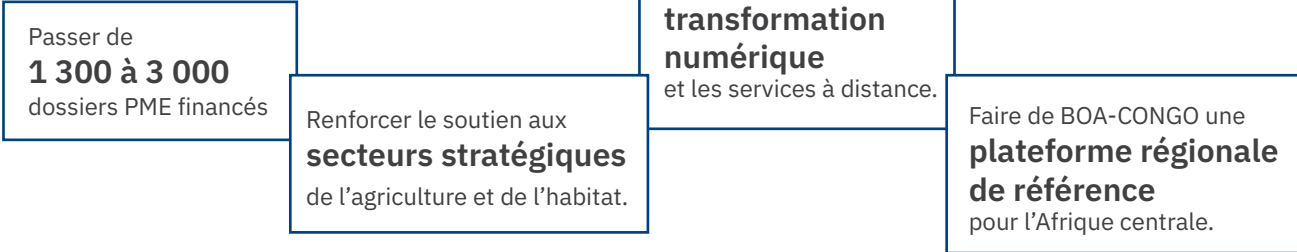
Au-delà du changement d’identité, BOA-CONGO porte une ambition de fond : contribuer plus activement au financement de l’économie congolaise et accompagner sa diversification. En s’appuyant sur la force d’un réseau panafricain, la banque entend élargir l’accès au financement, renforcer la proximité bancaire et accélérer sa transformation digitale au service des ménages, des entrepreneurs et des entreprises.

Dans un contexte où l’économie congolaise cherche à consolider sa diversification, BOA-CONGO revendique un rôle moteur dans l’accompagnement du secteur privé : la

banque veut accompagner en priorité les PME, soutenir les filières productives et renforcer son action dans des secteurs structurants pour le pays. Cette ambition s’inscrit dans une lecture large du rôle bancaire. Il s’agit non seulement de financer, mais aussi de contribuer à créer un environnement favorable à l’investissement, à l’emploi et à la transformation économique. En affichant sa volonté de mieux servir les opérateurs économiques nationaux et étrangers installés au Congo, les TPE, PME et PMI, ainsi que les particuliers, BOA-CONGO assume pleinement sa vocation de banque de proximité.

L’appartenance au Groupe BANK OF AFRICA constitue à cet égard un levier déterminant. Pour BOA-CONGO, cette intégration offre des synergies et un accès à des corridors d’affaires et à une capacité d’accompagnement régionale et internationale accrue.

AMBITIONS 2027



UNE AMBITION DE PROXIMITÉ

Disposant du plus grand réseau bancaire du pays selon son site institutionnel, avec 20 agences opérationnelles et 2 centres d’affaires, BOA-CONGO affirme une stratégie fondée sur la proximité, la qualité de service et l’adaptation de ses offres aux besoins des différentes clientèles. La banque met aussi en avant sa capacité à couvrir l’ensemble du marché, des particuliers aux grandes entreprises, en passant par les professionnels, les TPE, PME et le marché intermédiaire.





Laura TRAN
Directrice des Participations

6 BANQUES COTÉES À LA BOURSE RÉGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES

Le 16 avril 2026, le Groupe BOA a tenu à Abidjan la 10ème édition de son séminaire annuel dédié à ses six banques cotées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

L'événement a réuni plus de 100 participants en présentiel, parmi lesquels des représentants de la BRVM, et près d'autant à distance. Une dizaine de journalistes étaient également présents sur place. Ce séminaire a suscité une couverture médiatique significative, avec des articles de presse, des reportages télévisés, ainsi qu'un fort écho sur les réseaux sociaux. À cette occasion, les performances 2025 des filiales cotées ont été mises en lumière, illustrant la solidité du modèle du Groupe :

- Un résultat net cumulé stable atteignant 108,3 milliards FCFA.
- Près de 100 milliards FCFA de dividende brut cumulé, en hausse de 12,4 % par rapport à 2024.
- Des rendements de dividendes situés entre 8,2 % et 12,1 %, au-dessus de la moyenne du marché.
- Franchissement des 1000 milliards FCFA de capitalisation boursière par l'ensemble des BOA cotées.



NOS ÉQUIPES,
MOTEUR DE TRANSFORMATION



Au 31 décembre 2025, le Groupe BANK OF AFRICA rassemble 7 233 collaborateurs répartis dans 18 pays, représentant au moins 23 nationalités. Avec une moyenne d'âge de 38 ans et une répartition équilibrée entre 48 % de femmes et 52 % d'hommes, le Groupe s'appuie sur un capital humain à la fois diversifié, engagé et profondément ancré dans les réalités de ses marchés.

Cette diversité constitue un levier essentiel de performance, d'innovation et de proximité. Elle reflète l'engagement du Groupe en faveur de la non-discrimination, de l'égalité des chances, de la diversité des parcours et du développement continu des compétences, dans une logique de responsabilité et de performance durable.

En 2025, BANK OF AFRICA a poursuivi le renforcement de sa stratégie de développement des talents à travers plusieurs initiatives structurantes. Les actions menées en matière de Talent Management ont permis d'identifier, de développer et de fidéliser les talents clés, tout en accompagnant les enjeux de mobilité, de relève managériale et de performance collective à l'échelle du Groupe.

Une attention particulière a également été portée à l'attractivité du Groupe auprès des jeunes générations, notamment de la Gen Z. Le renforcement des relations avec les établissements d'enseignement, la participation à des forums et salons de l'emploi, la valorisation des métiers de la banque ainsi que le développement de partenariats académiques ciblés ont contribué à renforcer la marque employeur de BANK OF AFRICA et à susciter

l'intérêt de nouveaux profils. Cette démarche illustre la volonté du Groupe d'identifier les potentiels émergents, de favoriser leur montée en compétences et de construire avec eux une relation durable, au service de ses ambitions futures.

Le développement des compétences a constitué un autre axe fort de l'exercice. En 2025, le volume moyen de formation a atteint 26 heures par équivalent temps plein, contre 18,6 heures en 2024, soit une progression de près de 7,4 heures, traduisant l'effort soutenu du Groupe en faveur de l'apprentissage, de l'adaptation des expertises et de l'accompagnement des transformations en cours.

Par ailleurs, le baromètre social réalisé au cours de l'année a permis de mieux appréhender les perceptions et les attentes des collaborateurs sur les dimensions clés de l'expérience collaborateur. Ses enseignements ont nourri un plan d'actions structuré autour de priorités telles que l'engagement, la qualité de vie au travail, la communication managériale et le développement professionnel, avec la volonté d'inscrire l'amélioration continue au cœur des pratiques RH du Groupe.



LEADERSHIP AU FÉMININ - 5 VOIX, 1 CAP



Lala Moulaye EZZEDINE
Présidente du Conseil d'Administration
BOA Côte d'Ivoire

“ *N'attendez pas d'être prête à 100 % pour avancer : engagez-vous, apprenez en chemin et faites de votre singularité une force.* ”

Trente ans de banque, une trajectoire construite de l'intérieur. Entrée à la BIAO, Lala Moulaye EZZEDINE rejoint BANK OF AFRICA Côte d'Ivoire où elle devient successivement Directrice des Opérations, DGA, puis première femme Directrice Générale d'une filiale du Groupe en 2006. Depuis 2014, elle préside le Conseil d'Administration de BOA Côte d'Ivoire, siège dans plusieurs entités du Groupe et assure la Vice-Présidence de l'APBEF-CI. Officier de l'Ordre National Ivoirien.

Ce qui l'anime
Démontrer qu'un leadership exigeant, fondé sur l'intégrité et la capacité à décider, peut durablement ouvrir la voie à celles qui aspirent à des postes à responsabilités.



Arlette MBOYO
Présidente du Conseil d'Administration
BOA RDC

“ *Le leadership consiste à créer les conditions d'une croissance durable, en conciliant performance, gouvernance et impact.* ”

Diplômée en finance de deux universités irlandaises et certifiée du programme Stanford Seed, Arlette MBOYO a forgé son expertise chez Ecobank RDC et Standard Bank, dans les domaines de la gouvernance, des risques et de la conformité. Présidente du Conseil d'Administration de BOA-RDC depuis 2025 et administratrice indépendante au sein de BOA-CONGO, elle s'engage parallèlement dans le mentorat de femmes leaders et plusieurs initiatives à impact social en Afrique centrale.

Ce à quoi elle aspire
Faire de la gouvernance un levier de transformation économique et sociale, en traçant une voie pour la prochaine génération de dirigeantes africaines.



Véronique Estelle BOUDA
DGA en charge du Support
BOA Sénégal

“ *Cheminez dans la vie avec la conviction que chacune de vous porte une lumière unique.* ”

Titulaire d'un Bachelor en finance de l'Université de Moncton et d'un MBA de Sherbrooke / ESCM, Véronique Estelle BOUDA débute sa carrière à Paris au sein de la direction financière du groupe Accor. Elle rejoint BANK OF AFRICA à la holding, puis au Burkina Faso où elle occupe successivement les fonctions de responsable du contrôle de gestion, directrice financière et directrice du Pôle Finances. Depuis 2025, elle est DGA Support de BOA Sénégal, supervisant la finance, les opérations, les systèmes d'information et les ressources humaines.

Ce à quoi elle aspire
Encourager les futures dirigeantes à conjuguer discipline, résilience et intelligence collective, en osant laisser leur empreinte dans la transformation des organisations africaines.



Fatoumata GAKOU

Directrice Générale Adjointe
BOA Ghana

“ *Osez prendre votre place, même lorsque le chemin semble incertain.* ”

Diplômée en économie de l'Université de Marne-la-Vallée et titulaire d'un MBA en Management et Finance du New Jersey Institute of Technology, Fatoumata GAKOU construit son expérience à New York avant de rejoindre le Groupe. Elle contribue à l'analyse financière du Groupe, joue un rôle clé dans le lancement de BOA Togo en 2013, puis prend la direction adjointe de BOA Ghana depuis 2019, où elle coordonne les activités stratégiques et représente la banque auprès des institutions.

Ce à quoi elle aspire

Promouvoir la présence des femmes dans les cercles de décision et encourager les jeunes générations à construire un leadership fondé sur le mérite, l'ambition et l'impact durable.



Ndèye Astou DIOUF

Directrice Groupe Organisation –
Processus – Satisfaction Clients

“ *Les postes se construisent et se gagnent par la compétence, la détermination et un travail qui a du sens et de l'impact.* ”

Diplômée d'expertise-comptable en France, titulaire d'un double master en Audit et en Finance, Ndèye Astou DIOUF a exercé chez PwC avant d'occuper des postes de direction au sein de groupes internationaux - Rain Bird, Wari, Cofina - développant une expertise reconnue en transformation organisationnelle et pilotage multi-pays. Depuis 2017, elle est Directrice Groupe Organisation, Processus et Satisfaction Clients de BANK OF AFRICA, où elle pilote l'harmonisation des processus critiques, les transformations opérationnelles et l'amélioration de la qualité de service à l'échelle du réseau.

Ce qui l'anime

Faire de la ténacité un moteur du leadership, et transmettre des valeurs qui permettent à chacun de grandir - car la réussite se mesure à l'empreinte positive que l'on laisse.

TRANSFORMER LE MODÈLE OPÉRATIONNEL, DIGITAL ET MARKETING DU GROUPE

En 2025, BANK OF AFRICA a poursuivi la transformation de ses modes de fonctionnement, de ses services digitaux et de ses approches marketing. De la fiabilisation des processus opérationnels à la montée en puissance des services mobiles, en passant par une réflexion stratégique sur le rôle du marketing dans le Plan de Développement 2025-2027, ces chantiers convergent vers un même objectif : renforcer l'exécution, accélérer l'usage et installer une présence de marque plus intégrée sur l'ensemble des marchés du Groupe.

Organisation et processus : une exécution plus robuste

En 2025, la Direction Organisation, Processus et Satisfaction Clients a poursuivi les travaux engagés pour renforcer les fondamentaux opérationnels du Groupe et accompagner sa trajectoire de transformation. Cette action s'inscrit dans une logique de convergence des pratiques, de maîtrise des risques et d'amélioration de la qualité de service.

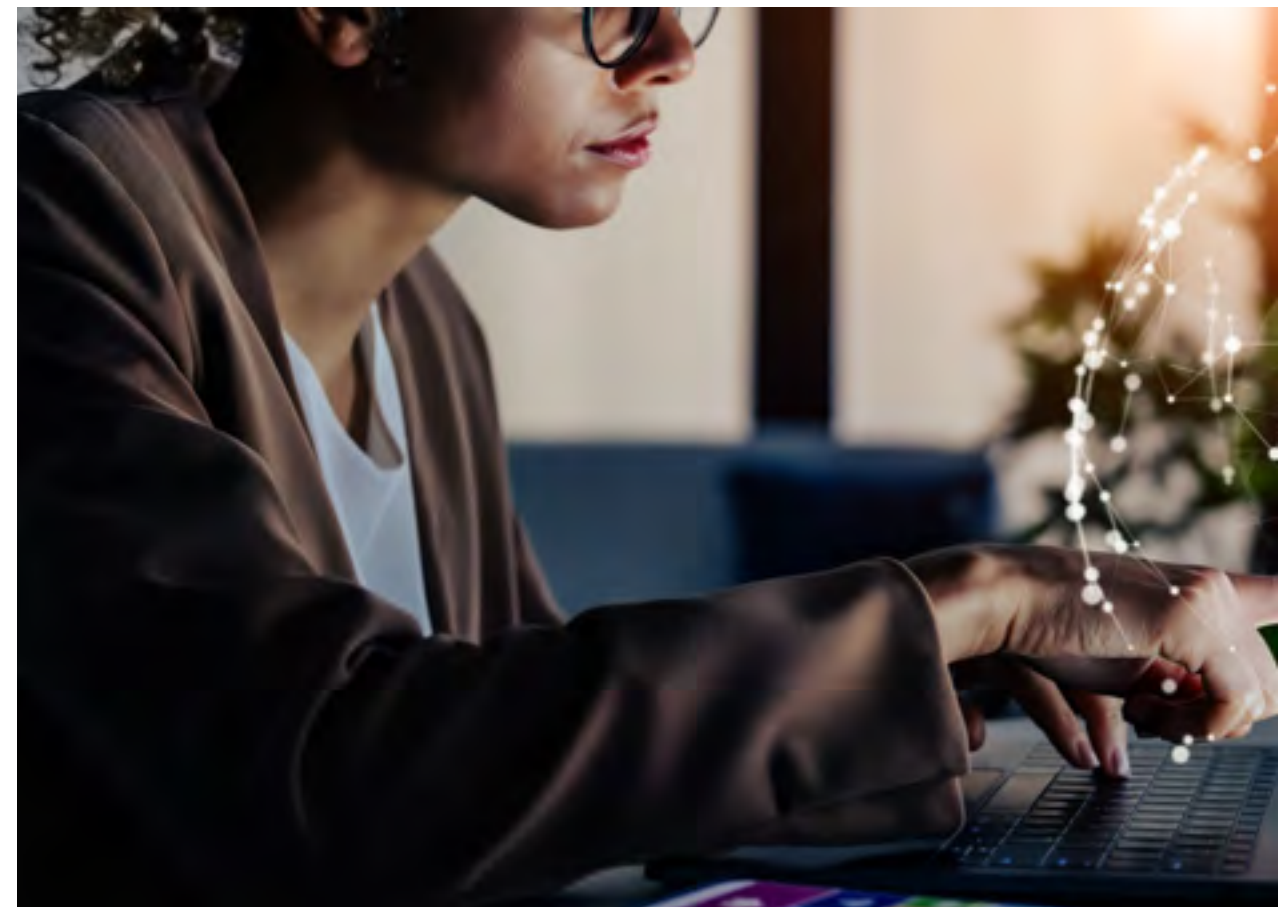
Les initiatives menées ont permis d'intervenir sur des leviers concrets d'amélioration opérationnelle,

notamment en matière de contrôles monétiques et de gestion des flux en devise. Sur le volet organisationnel, le programme Harmonisation+ a permis d'avancer significativement dans la formalisation d'un corpus commun de procédures, avec plus de 100 processus documentés ou harmonisés à partir d'un référentiel Groupe partagé avec les métiers et les banques.

La Direction a également poursuivi la digitalisation des processus, avec plus de 50 % des processus éligibles traités ou en cours, afin de fluidifier les traitements et de réduire les délais. En complément, le déploiement d'outils méthodologiques en matière comptable, le renforcement du suivi des anomalies, le pilotage de l'activité et la montée en puissance des dispositifs de continuité d'activité ont contribué à installer un cadre de fonctionnement plus maîtrisé, au service de la performance et de la confiance.

Ndèye Astou DIOUF

Directrice Groupe Organisation – Processus –
Satisfaction Clients



DES SERVICES DIGITAUX PLUS
INTÉGRÉS, AU PLUS PRÈS DES USAGES

BANK OF AFRICA a franchi de nouvelles étapes en 2025 dans le déploiement de sa stratégie digitale, en mettant l'accent sur la simplicité d'usage, l'instantanéité des paiements et l'enrichissement des services accessibles via mobile. Cette orientation répond à une évolution structurelle des comportements, marquée par l'essor des paiements digitaux, la recherche d'immédiateté et l'attente d'une expérience bancaire plus intégrée.

Dans cet environnement, le déploiement de PI-SPI dans la zone UEMOA représente une avancée importante. En tant qu'infrastructure régionale de paiement instantané interopérable opérée par la BCEAO, PI-SPI permet de connecter en temps réel différents prestataires de services financiers et d'élargir les possibilités de transfert au sein de l'Union, de manière continue et sécurisée.

Parallèlement, MyBOA a continué à évoluer pour rapprocher la banque des usages concrets. Le retrait sans carte est désormais ouvert à tous les clients de l'application, tandis que l'interconnexion avec les wallets,

les opérateurs mobiles et les facturiers permet de consolider un environnement de services plus complet, combinant consultation, paiement, transfert et opérations courantes dans une même interface.

Le lancement, au Ghana, des premières cartes de crédit revolving complète cet ensemble en introduisant une solution supplémentaire de financement et de paiement. Ces avancées traduisent la volonté de BANK OF AFRICA de bâtir une offre digitale plus cohérente, plus connectée et plus attractive sur l'ensemble de ses marchés.

Gildas GUEBRE
Responsable Groupe du Business Digital



VERS UN MARKETING PLUS INTÉGRÉ
ET PLUS ENGAGEANT

En 2025, BANK OF AFRICA a poursuivi la modernisation de son approche marketing et communication, avec l'objectif de mieux articuler stratégie de marque, performance digitale et proximité client. Cette évolution s'inscrit dans un contexte où les décisions financières sont de plus en plus influencées par les codes de comparaison, de réassurance et d'expérience qui structurent désormais l'ensemble des marchés de consommation.

Le séminaire organisé à Dakar en octobre 2025 a joué, à cet égard, un rôle structurant. Pensé comme un moment de remise en question et d'alignement, il a permis aux équipes concernées de repenser les logiques de lancement, de contenu et de présence digitale à l'aune des meilleures pratiques observées dans d'autres secteurs. Les enseignements de Dakar alimentent directement les stratégies marketing et communication du Plan de Développement 2025-2027.

Les campagnes déployées dans ce sillage ont mis en évidence l'intérêt d'une approche plus intégrée, fondée sur la complémentarité entre notoriété institutionnelle, activations thématiques et expériences digitales engageantes. Elles confirment la volonté du Groupe de faire du marketing et de la communication non seulement un levier de visibilité, mais aussi un instrument structurant de transformation commerciale et relationnelle.

Beryl Achieng OLUGA
Responsable Groupe Marketing digital





2

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOA

- 37 Chiffres clés consolidés
- 39 Analyse financière des comptes consolidés
- 43 Compte de résultat comptable
- 48 Bilan comparé
- 51 Résultat consolidé
- 52 Rapport du Réviseur d'entreprises agréé



CHIFFRES CLÉS DE BOA GROUP
SUR BASE CONSOLIDÉE*

en millions d'EUR

ACTIVITÉ	2024	2025	VAR
Total bilan	11 204	12 295	9,7 %
Créances sur la clientèle	5 356	5 270	-1,6 %
Dépôts de la clientèle	8 415	9 202	9,4 %
Capitaux propres part du GROUPE	1 020	1 179	15,6 %
Produit Net Bancaire	780,8	859,6	10,1 %
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	201,1	214,6	6,7 %
Coefficient d'exploitation	48,2 %	47,5 %	-
Coût du risque	0,8 %	1,2 %	-
ROE	21,4 %	19,5 %	-
ROA	1,9 %	1,8 %	-
RWA(**)	6 756	6 779	0,3 %
Tier 1 + Tier 2(***)	982	1 133	15,4 %
Ratio de solvabilité estimé	14,5 %	16,7 %	-

(*) Périimètre de consolidation : hors BOA-CONGO 2024, y compris BOA-CONGO en 2025
(**) Risk Weighted Asset ou Actifs risqués pondérés consolidés estimés : somme des RWA des banques pondérées par leur contribution à l'actif consolidé
(***) Tier 1 estimé : Capital + Primes liées au capital + Réserves part du groupe + Report à nouveau + RNPG
Tier 2 estimé : Emprunts subordonnés + Provisions

Le total bilan a progressé de 9,7 %, atteignant 12 295 millions d'euros, porté à la fois par la croissance des dépôts et par l'intégration de la filiale BOA-CONGO au périmètre de consolidation. A périmètre constant, la croissance du total bilan ressort à 3,4 %.

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 9 202 millions d'euros, en hausse de 9,4 % (+4,4 % à périmètre constant), avec une part de dépôts non-rémunérés en légère amélioration à 57,5 % du total. Couplée à la levée de dette réalisée en 2024 auprès d'institutions financières internationales (+181 millions d'euros), cette dynamique de collecte a permis de réduire significativement le recours à l'interbancaire court-terme et d'optimiser le coût des ressources.

Les encours de crédits s'affichent à 5 270 millions d'euros, en léger recul (-1,6 %). Cette évolution demeure principalement conjoncturelle et s'explique par le contexte politico-économique régional dans la zone UEMOA, qui concentre l'essentiel de la baisse, ainsi que par un effet de change défavorable dans les pays du groupe situés hors UEMOA. Le repli concerne uniquement les crédits Corporate, tandis que les encours aux PME et aux particuliers progressent d'environ 2 %, conformément aux orientations stratégiques du Groupe.

	2024	2025	VAR
Effectif bancaire	6 223	6 450	3,6 %
Nombre d'agences	530	529	-0,2 %
PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN			
Total bilan	11 204	12 295	9,7 %
Créances sur la clientèle	5 356	5 270	-1,6 %
Titres de placement (*)	2 981	3 371	13,1 %
Dépôts de la clientèle	8 415	9 202	9,4 %
Capitaux propres part du groupe	1 020	1 179	15,6 %
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES			
Produit Net Bancaire	781	860	10,1 %
Revenus nets de l'activité bancaire / clientèle	573	622	8,6 %
dont Marge d'intérêts	286	326	13,7 %
dont Marge sur commissions	287	297	3,5 %
Revenus nets de l'activité de marché	208	237	14,2 %
Charges Générales d'Exploitation	-376	-408	8,4 %
Résultat Brut d'Exploitation	405	452	11,6 %
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-45	-82	84,4 %
Dotations nettes de reprises sur écarts d'acquisition	-1	0	-69,2 %
Résultat d'exploitation	359	369	2,8 %
Résultat des filiales mises en équivalence	4	4	10,3 %
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	-1	11	N/A
Résultat avant impôts	362	384	6,2 %
Impôts sur les bénéfices	-67	-70	3,4 %
Résultat net consolidé	295	315	6,8 %
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	201	215	6,7 %

(*) Obligations et autres titres à revenus fixes + Actions et autres titres à revenus variables

Le Produit Net Bancaire consolidé atteint 860 millions d’euros, en progression de 10,1 % (+4,9 % hors BOA-CONGO). Cette évolution est principalement portée par l’activité clientèle, soutenue par la préservation des marges et par la baisse du coût des ressources, elle-même favorisée par la forte réduction du recours à l’interbancaire. L’activité clientèle représente ainsi 72 % du PNB.

La progression des charges générales d’exploitation est restée maîtrisée à +8,4 %, permettant une **amélioration du coefficient d’exploitation de 72 points de base à 47,5 %**.

Dans ce contexte, le Résultat Brut d’Exploitation progresse de 11,6 %, pour atteindre 452 millions d’euros.

Le coût du risque crédits ressort à 1,2 % des encours moyens, en hausse par rapport à l’exercice précédent, principalement en raison d’un niveau de reprises moins élevé qu’en 2024, dans un contexte de dégradation de la situation économique dans certains pays, de l’UEMOA notamment.

En conséquence, le résultat net consolidé de BOA Group atteint 315 millions d’euros au 31 décembre 2025, en progression de 6,8 %.

Le Résultat Net Part du Groupe s’établit à 215 millions d’euros à fin décembre 2025, en progression de 6,7 %. Avec un niveau moyen de fonds propres part du Groupe de 1 100 millions d’euros, le ROE ressort à 19,5 %.

ENVIRONNEMENT

L'exercice 2025 s'est inscrit dans un contexte exigeant, combinant instabilités géopolitiques, pressions sécuritaires et volatilité des marchés de change dans plusieurs pays de présence de BOA Group.

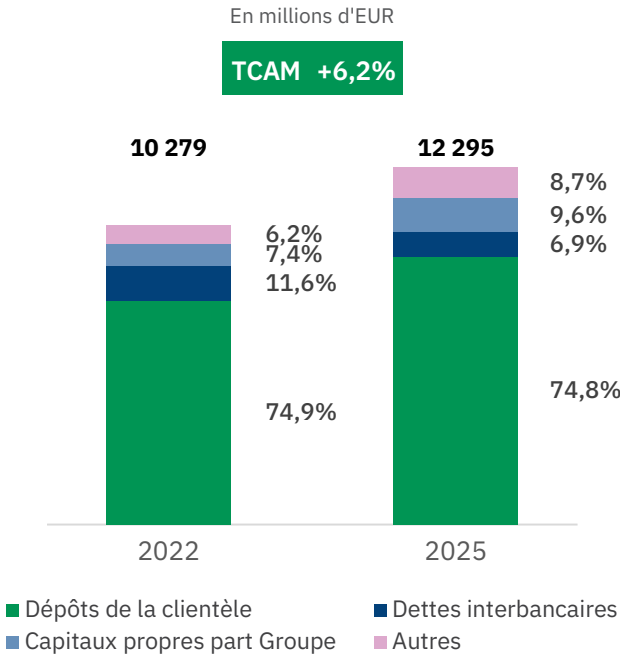
Sur le plan politique, plusieurs pays d'implantation du Groupe ont connu des échéances électorales ou des transitions institutionnelles (Côte d'Ivoire, Tanzanie, Ouganda et Madagascar), générant un attentisme plus ou moins marqué des acteurs économiques. Par ailleurs, les tensions persistantes dans certains pays de l’UEMOA, ainsi que la situation sécuritaire dans l’Est de la République Démocratique du Congo, ont continué de peser sur l'activité économique et bancaire dans ces régions.

Sur le plan monétaire, la majorité des devises des pays de présence du Groupe se sont dépréciées face à l'euro, à l'exception du franc CFA dont la parité demeure fixe. À l’inverse, le cedi ghanéen et le franc congolais ont enregistré des appréciations respectives de 24 % et 14 %. Globalement, ces fluctuations de change ont eu un impact défavorable sur les résultats consolidés exprimés en euros.

Dans ce contexte, le Groupe a su démontrer la résilience de son modèle et la solidité de ses fondamentaux, en préservant ses marges et en enregistrant un Résultat Net Part du Groupe de 215 millions d'euros, en progression de 6,7 % par rapport à 2024.

ANALYSE DU BILAN

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PASSIF CONSOLIDÉ ET DES CAPITAUX PROPRES

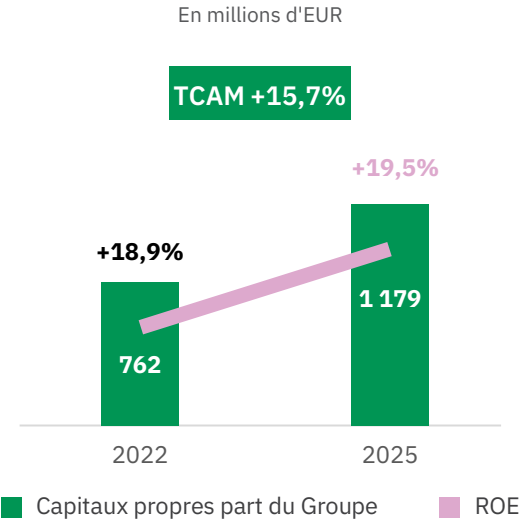


Entre 2022 et 2025, le total bilan consolidé du Groupe a progressé en moyenne de 6,2 % par an, dépassant les 12 milliards d’euros en 2025. Cette évolution a été accentuée par l’élargissement du périmètre de consolidation de BOA GROUP, à la suite de l’acquisition de BOA-CONGO au cours de l’exercice.

La structure du passif consolidé demeure globalement stable sur la période. La part des dépôts s’est maintenue autour de 75 % depuis 2022, tandis que le poids des emprunts interbancaires à court terme a sensiblement diminué, passant de 12 % à 7 % en trois ans. Cette évolution reflète notamment la levée, en 2024, d’une dette Senior de 181 millions d’euros destinée à renforcer et stabiliser la structure des ressources des banques du Groupe.

Par ailleurs, la hausse des autres passifs observée en 2025 présente un caractère non structurel. Elle s’explique principalement par des comptes de régularisation enregistrés au Congo dans le cadre de la migration de son système d’information vers celui du Groupe.

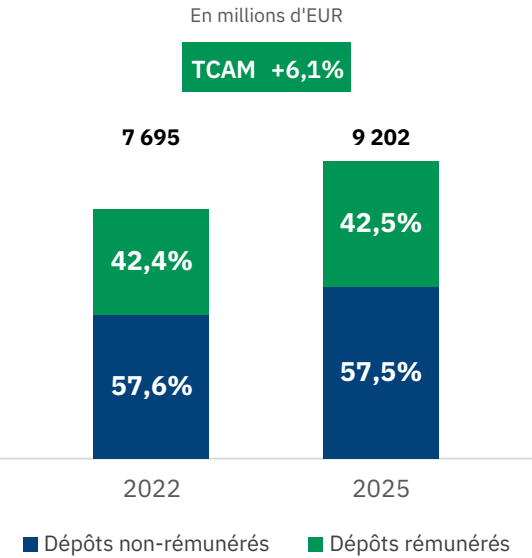
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE ET ROE



Entre 2022 et 2025, les capitaux propres part du Groupe ont été multipliés par 1,55, soit une croissance annuelle moyenne de 15,7 % sur la période. Cette dynamique reflète la capacité du Groupe à générer durablement de la valeur, comme en témoigne la progression moyenne annuelle de 16,3 % du Résultat Net Part du Groupe sur 3 ans.

En conséquence, le ROE atteint 19,5 % à fin 2025, en amélioration de 60 points de base par rapport à 2022

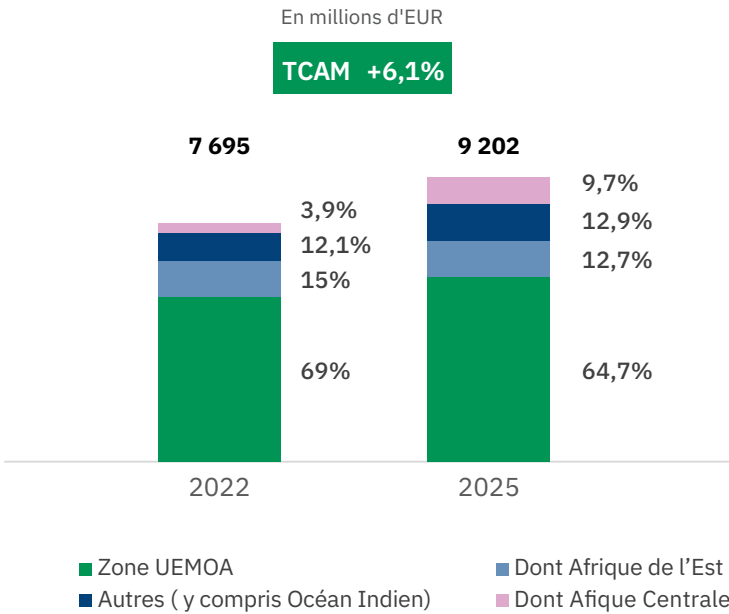
ÉVOLUTION DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS



Les dépôts de la clientèle consolidés ont progressé de +6,1 % par an en moyenne depuis 2022, pour atteindre 9,2 milliards d'euros à fin 2025, témoignant de la confiance durable de la clientèle dans le Groupe.

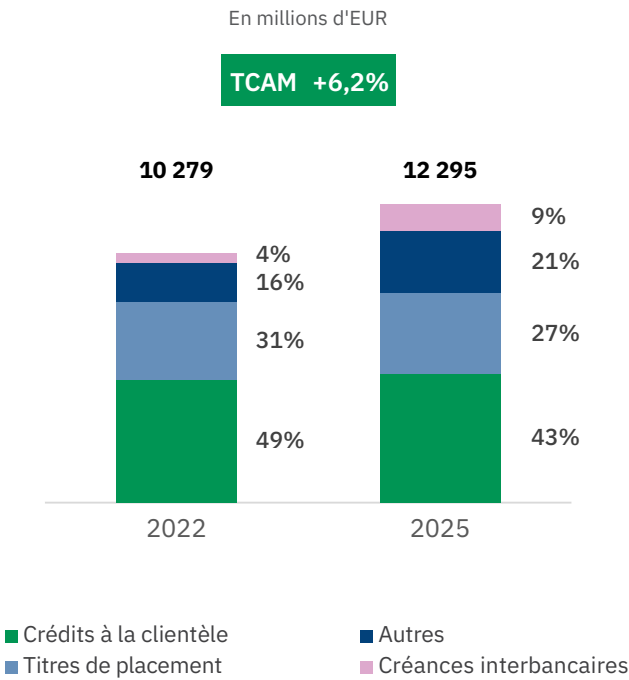
Cette dynamique de collecte, associée à une structure de dépôts majoritairement non rémunérés (57,5 % du total), a permis de réduire significativement le recours aux ressources interbancaires. Elle constitue ainsi un levier clé d’optimisation du coût des ressources du Groupe. .

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DÉPÔTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



D’un point de vue géographique, les sept filiales de l’UEMOA représentent en 2025 près de 65 % des dépôts consolidés contre 69 % en 2022. Avec l’intégration de BOA-CONGO dans le périmètre de consolidation de BOA Group, la part de l’Afrique centrale atteint 10 % du total dépôts en 2025, enregistrant une hausse moyenne de 43,5 % par an de l’encours de dépôts.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L’ACTIF CONSOLIDÉ

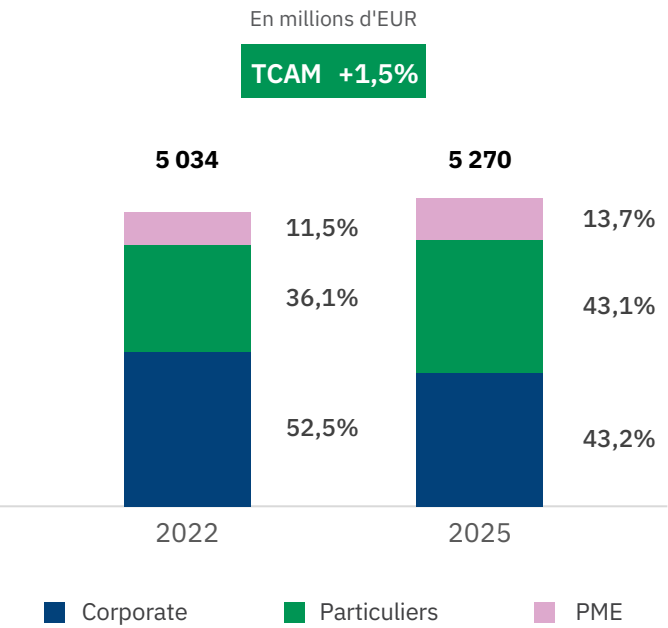


Entre 2022 et 2025, le poids des encours de crédits consolidés dans le total bilan du Groupe a reculé de 600 points de base, pour s'établir à 43 % du total des actifs. Cette évolution s'explique principalement par un contexte macroéconomique moins porteur dans les pays de présence du Groupe, en particulier dans la zone UEMOA. Dans cette région, qui représente 63 % du portefeuille de crédits du Groupe, les encours ont reculé de 6,1 % sur la période (soit 2,1 % en moyenne annuelle). À l'inverse, les filiales hors UEMOA ont enregistré une croissance de 29,8 % entre 2022 et 2025, soit +9,1 % en moyenne annuelle sur trois années.

Avec une croissance annuelle moyenne de 2,3 % entre 2022 et 2025, les encours de titres de placement ont maintenu une part globalement stable dans le total bilan, représentant en moyenne 29 % des actifs consolidés, en ligne avec les standards du secteur.

Par ailleurs, la hausse des autres actifs s'explique principalement par des opérations en cours de dénouement à la date de clôture.

ÉVOLUTION DE ENCOURS DE CRÉDITS CONSOLIDÉS



Les encours de crédits ont progressé de 4,7 % entre 2022 et 2025, à un rythme moins soutenu que celui des dépôts (+19,6 %), entraînant une baisse du taux de transformation de 810 points de base à 57,3 %.

Cette évolution reflète principalement l'orientation stratégique du Groupe en faveur de la clientèle PME, caractérisée par des tickets unitaires plus faibles que ceux du segment Corporate, ce qui limite mécaniquement la croissance des encours malgré une hausse du nombre de dossiers financés. Elle s'explique également par la contraction des crédits observée au sein des filiales de la zone UEMOA, dont les encours reculent globalement de 8,9 % entre 2024 et 2025, sous l'effet principalement des filiales du Burkina Faso et du Niger, qui concentrent à elles seules 70 % de la baisse constatée.

L'analyse par segment de clientèle met ainsi en évidence un rééquilibrage progressif du portefeuille en faveur des Particuliers et des PME. La part des Corporate recule de 9,3 points, au profit des Particuliers (+7,0 points) et des PME, dont la part atteint 13,7 % des crédits, en hausse de 2,2 points, en ligne avec la stratégie du Groupe.

COMPTE DE RÉSULTAT COMPTABLE

en millions d'EUR

	2024	2025	VAR
Produit net Bancaire	780,8	859,6	10,1 %
Marge d'intérêts	286,3	325,7	13,7 %
Marge sur commissions	286,6	296,5	3,5 %
Revenus nets sur immobilisations financières	207,9	237,4	14,2 %
Charges générales d'exploitation	-376,1	-407,9	8,4 %
Résultat Brut d'Exploitation	404,7	451,7	11,6 %
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-44,6	-82,2	84,4 %
Reprise des dotations d'écarts d'acquisition	-1,1	-0,3	-69,2 %
Résultat d'exploitation	359,0	369,1	2,8 %
Résultat des filiales mises en équivalence	3,7	4,0	10,3 %
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	-0,7	11,2	N/A
Résultat avant impôt	361,9	384,3	6,2 %
Impôts sur les bénéfices	-67,3	-69,5	3,4 %
Résultat net consolidé	294,7	314,8	7 %
Résultat net part du Groupe (RNPG)	201,1	214,6	6,7 %
Principaux ratios			
Coefficient d'exploitation	48,2 %	47,6 %	-
Coût du risque / Encours moyens des créances clients	-0,8 %	1,2 %	-
ROE	21,4 %	19,5 %	-
ROA	1,9 %	1,8 %	-

Le Produit Net Bancaire consolidé enregistre une hausse de +10,1 % entre 2024 et 2025, portée par :

- La forte progression de la marge nette d'intérêts, soutenue par l'amélioration des rendements et l'optimisation du coût des ressources ;
- La croissance modérée des commissions nettes, tirée par les commissions sur la clientèle, malgré un recul des commissions sur les opérations de change dans un environnement moins favorable ;
- La progression de +14,2 % des revenus sur titres, soutenue par de meilleurs rendements et des encours moyens en progression de +13 %.

La bonne maîtrise des charges d'exploitation, illustrée par un coefficient d'exploitation en amélioration de 70 points de base à 47,5 %, a permis une progression de près de 12 % du Résultat Brut d'Exploitation.

La hausse du coût du risque s'explique principalement par l'intégration de BOA-CONGO au périmètre de consolidation en 2025. Celui-ci demeure néanmoins à un niveau normatif, s'établissant en moyenne à 1,10 % des crédits moyens sur la période.

COMPTE DE RÉSULTATS RETRAITÉ DE L'INTERBANCAIRE

Le tableau ci-après présente le compte de résultat en distinguant l'activité clientèle (ou bancaire) des autres activités, principalement constituées des opérations de placement. Afin de refléter plus justement la contribution économique de chaque pôle, les marges de l'activité clientèle et des autres activités ont été ajustées, à la hausse ou à la baisse, de la marge interbancaire.

en millions d'EUR

ACTIVITE CLIENTÈLE OU BANCAIRE	2024	2025	VAR
Marge d'intérêts sur créances clients*	355,4	393,3	10,8 %
Total commissions & divers	286,6	296,5	3,5 %
Marge d'intérêts et commissions	641,9	690,2	7,5 %
Frais généraux sur activité bancaire**	-341,9	-369,8	8,1 %
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-52,3	-68,1	30,3 %
Marge nette sur activité clientèle avant impôts	247,7	252,3	1,8 %
AUTRES ACTIVITÉS			
Revenus nets des titres à revenu fixes*	123,1	153,3	24,5 %
Revenus nets des immobilisations financières	15,2	16	5,7 %
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	-0,7	11,2	-
Frais généraux sur activité de marché**	-34,2	-38,2	11,5 %
Autres provisions y compris écarts d'acquisition	7,2	-14,3	-298,7 %
Marge nette sur autres activités avant impôts	110,5	128	15,8 %
MARGE NETTE GLOBALE			
Résultat avant impôts	358,3	380,3	6,2 %
Q/P des entreprises mises en équivalence	3,7	4	10,3 %
Impôts sur résultat	-67,3	-69,5	3,4 %
Résultat net	294,7	314,8	6,8 %
Résultat Net Part du Groupe	201,1	214,6	6,7 %
Contribution au résultat avant impôt			
Activité clientèle ou bancaire	69,1 %	66,3	-
Autres activités	30,9 %	33,7	-

(*) Retraité de l'interbancaire

(**) Les frais généraux ont été répartis entre les 2 activités, sachant que les frais relatifs aux « autres activités » correspondent uniquement à une partie des frais de collecte des dépôts.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Entre 2024 et 2025, la marge d'intérêts clients et commissions enregistre une croissance de 7,5 %, dans un contexte de quasi-stabilité des encours moyens de crédits (+0,8 %). Cette performance repose sur plusieurs leviers :

- Une optimisation de la tarification des crédits, combinée à une meilleure maîtrise du coût des ressources, ayant permis d'améliorer les rendements ;
- Une réorientation progressive du portefeuille clients vers des segments plus rentables (PME et Particuliers) ;
- Une croissance soutenue des commissions, principalement portée par la hausse des commissions sur opérations, favorisée par la diversification du portefeuille clients.

La forte progression du coût du risque sur l'activité bancaire s'explique, d'une part, par l'intégration de BOA-CONGO dans le périmètre de consolidation (l'augmentation aurait été limitée à 8,2 % hors effet périmètre), et, d'autre part, par un niveau de reprises inférieur à celui de 2024, notamment en raison de délais de traitement plus longs liés aux lenteurs judiciaires.

Ainsi, malgré une hausse maîtrisée des charges générales d'exploitation liées à l'activité bancaire (+8,1 %), la progression de la marge nette sur activité bancaire avant impôts a été contenue à 1,8 %.

La marge sur les autres activités a, quant à elle, fortement progressé (+16 %), bénéficiant :

- De la hausse des revenus du portefeuille de titres, portée par de meilleurs rendements ;
- De cessions exceptionnelles d'actifs immobilisés (11,2 millions d'euros), concernant deux banques.

La progression des autres provisions est imputable à des dotations complémentaires sur des clients Corporate, par mesure de prudence, et à une reprise de provision exceptionnelle enregistrée en 2024 sur le Niger.

COMPTE DE RÉSULTAT RETRAITÉ SUR RISK-WEIGHTED ASSETS (RWA) MOYENS

en millions d'EUR

	2024	2025
Risk Weighted Asset moyen	6 636	6 765
Activité clientèle ou bancaire		
Marge d'intérêts sur créances clients (*)	5,36 %	5,82 %
Total commissions & divers	4,32 %	4,38 %
Marge d'intérêt + Commissions	9,67 %	10,20 %
Frais généraux sur activité bancaire	-5,15 %	-5,47 %
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-0,79 %	-1,01 %
Marge nette sur activité clientèle / bancaire avant impôts	3,73 %	3,73 %
Autres activités		
Revenus nets des titres à revenu fixes (*)	1,85 %	2,27 %
Revenus nets des immobilisations financières	0,23 %	0,24 %
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	-0,01 %	0,17 %
Frais généraux sur activité de marché	-0,52 %	-0,56 %
Autres provisions y compris écarts d'acquisition	0,11 %	-0,21 %
Marge nette sur autres activités avant impôts	1,67 %	1,89 %
Marge nette globale		
Résultat avant impôt	5,40 %	5,62 %
Q/P des entreprises mises en équivalence	0,06 %	0,06 %
Impôts sur résultat	-1,01 %	-1,03 %
Résultat Net	4,44 %	4,65 %
Résultat Net Part du Groupe	3,03 %	3,17 %

(*) retraité de l'interbancaire

Rapportée au RWA moyen, la marge sur activité bancaire demeure stable à 3,73 %. Notons cependant une évolution positive de la marge d'intérêt et commissions (+53 pbs), portée par la contribution conjointe de ces deux composantes.

L'activité de marché affiche une amélioration sensible, représentant 1,89 % du RWA moyen, soit une hausse de 23 pbs par rapport à l'année précédente, grâce à la nette amélioration des revenus nets de titres à revenus fixes (+41 pbs) et, dans une moindre mesure, aux gains sur actifs immobilisés.

En conséquence, le Résultat Net part du Groupe, rapporté au RWA moyen, ressort en hausse de 14 pbs par rapport à 2024, à 3,17 %.



BILAN COMPARÉ

en millions d'EUR

ACTIF	2024	2025	VAR
Caisse, banque centrale, CCP	1 286	1 575	22 %
Prêts et créances interbancaires	903	1 071	19 %
Prêts et créances sur la clientèle	5 356	5 270	-2 %
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 839	3 232	14 %
Actions et autres titres à revenu variable	146	142	-2 %
Actifs d'impôt différé	30	27	-10 %
Actif comptes de régularisation et actifs divers	282	564	100 %
Participation dans les entreprises mises en équivalence	21	21	3 %
Autres participations	24	31	33 %
Immobilisations incorporelles	20	22	9 %
Immobilisations corporelles	291	334	15 %
Écarts d'acquisition	8	6	-25 %
TOTAL ACTIF	11 204	12 295	10 %

HORS BILAN	2024	2025	VAR
Engagements donnés	1 761	1 809	3 %
Engagements de financement	662	728	10 %
Engagements de garantie	1 091	1073	-2 %
Engagements sur titres	8	8	0 %

en millions d'EUR

PASSIF	2024	2025	VAR
Banque centrale, CCP	-	1	238 %
Dettes interbancaires et assimilées	1 018	845	-17 %
Dettes à l'égard de la clientèle	8 415	9 202	9 %
Dettes représentées par un titre	-	0	-
Passifs d'impôts différés	-	0	-52 %
Comptes de régularisation et passifs divers	286	523	83 %
Écarts d'acquisition	5	9	76 %
Provisions	54	68	26 %
Emprunts & titres subordonnés	-	6	-
Capitaux propres et ressources assimilées	1 426	1 640	15 %
Capitaux propres groupe	1 020	1 179	16 %
Capital et primes liées	284	284	-
Réserves consolidés	535	681	27 %
Résultat part du groupe	201	215	7 %
Intérêts minoritaires	406	460	13 %
TOTAL PASSIF	11 204	12 295	10 %

HORS BILAN	2024	2025	VAR
Engagements reçus	8 860	10 874	22,7 %
Engagements de financement	68	6	-91 %
Engagements de garantie	8 478	10 528	24 %
Engagements sur titres	315	341	8 %



PRODUITS ET CHARGES	2024	2025	VAR (%)
Intérêts et produits assimilés	725	783	8 %
Intérêts et charges assimilées	-249	-250	0,2 %
Revenus des titres à revenu variable	15	16	5 %
Commissions (produits)	224	247	10 %
Commissions (charges)	-16	-21	31 %
Gains ou pertes nets sur opérations de portefeuilles de négociation	62	59	-6 %
Gains ou pertes nets sur opérations de portefeuilles de placement et assimilés	3	9	187 %
Autres produits d'exploitation bancaire	21	24	14 %
Autres charges d'exploitation bancaire	-5	-8	45 %
Produit Net Bancaire	781	860	10 %
Charges générales d'exploitation	-341	-369	8 %
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-36	-42	16 %
Résultat Brut d'Exploitation	403	448	11 %
Coût du risque	-43	-79	83 %
Reprises des dotations d'écarts d'acquisition	-1	-0	-69 %
Résultat d'exploitation	359	369	3 %
Quote-part des sociétés mises en équivalence	4	4	10 %
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	-1	11	-1640 %
Résultat avant impôt	362	384	6 %
Impôts sur le bénéfice	-67	-70	3 %
Résultat net	295	315	7 %
Part du groupe (RNPG)	201	215	7 %
Part des minoritaires	94	100	7 %

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de B.O.A. GROUP S.A. et ses filiales (le « Groupe »). Ces états financiers consolidés comprennent :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2025 ;
- le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date ;
- les notes aux états financiers consolidé, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables adoptés par le Groupe pour la préparation des états financiers consolidés tels que présentés en note 1 aux dits états financiers.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2026 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION—
RÉFÉRENTIEL COMPTABLE ET
RESTRICTIONS DE DISTRIBUTION ET
D'UTILISATION

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 1 des états financiers consolidés qui décrit les principes comptables appliqués pour la prépa-

ration et la présentation des états financiers consolidés, lesquels relèvent d'un référentiel comptable à caractère spécifique défini par le Groupe pour les seuls besoins de préparation des états financiers consolidés de son actionnaire majoritaire et pour les besoins d'information des banques dans le cadre de la vérification du respect par le Groupe de ses engagements contractuels (ou « covenants »). Par conséquent, ces états financiers consolidés pourraient ne pas être pertinents pour tout autre usage. Notre rapport est destiné au Groupe, à ses actionnaires et aux banques tierces dans le cadre des besoins détaillés ci-avant.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET DES
RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE POUR LES ÉTATS
FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

RESPONSABILITÉ DU RÉVISEUR
D'ENTREPRISES AGRÉÉ POUR L'AUDIT
DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significa-

tive qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants, suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 22 mai 2026

HACA Partners S.à r.l.
Cabinet de révision agréé

Digitally signed by
Ibra NDIAYE
DN: cn=Ibra NDIAYE, o=HACA Partners S.à r.l., c=LU

Ibra NDIAYE
Réviseur d'entreprises agréé

Digitally signed by
Cyril CAYEZ
DN: cn=Cyril CAYEZ, o=HACA Partners S.à r.l., c=LU

Cyril CAYEZ
Réviseur d'entreprises agréé

NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS ET
ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS EN 2025

Événements significatifs

BOA – CONGO : Entrée de périmètre de BOA – CONGO ancien LCB Bank : Acquisition de 547 940 titres BOA-CONGO pour 8 056 750 euros par BOA GROUP (38.21%).

Évolutions de l'actionnariat des sociétés du Groupe

- Acquisition de 1380 actions BOA GROUP S.A par AFH OI pour un montant de 1 973 400 euros.
- Souscription de 75 001 actions BOA-CONGO par BOA GROUP SA suite à l'augmentation de son capital pour un montant de 1 747 546 euros et l'acquisition de 58 213 actions cédées par un actionnaire minoritaire pour un montant 1 356 381 euros. À fin décembre 2025, la détention est passée de 38.21% à 41.78%.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES ET
MÉTHODES D'ÉVALUATION

A. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon le Plan Comptable Bancaire révisé (PCB Révisé). En effet, pour une meilleure visibilité des actionnaires et du fait de la prééminence géographique et économique des entités formant le Groupe à l'origine, la présentation préconisée par le Plan Comptable Bancaire de la zone UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) a été adoptée. La préparation et la présentation des états financiers consolidés telles que décrites ci-dessus ne diffèrent pas de manière significative avec la préparation des états financiers consolidés applicable au Luxembourg.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée pour les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, soit par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, soit par la désignation de la majorité des membres des organes d'administration ou de direction (contrôle effectif). L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe (« Part du Groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« intérêts minoritaires »). La mise en équivalence est appliquée pour les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable. Cette méthode est également retenue, hormis SCI Olympe Burkina Faso qui n'est pas dans ce cas de figure avec plus de 50% d'in

térêt, pour les filiales dont la nature de l'activité et les règles d'établissement des comptes sociaux diffèrent de celles des banques et établissements financiers. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société associée, y compris les résultats de la période.

Au 31 décembre 2025, aucune société du Groupe n'a été consolidée par intégration proportionnelle. Une liste des sociétés incluses au périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 est mise au point et la méthode de consolidation appliquée à chaque filiale y est précisée.

Le résultat des sociétés acquises (ou cédées) en cours de période est retenu dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date d'acquisition (ou antérieure à la date de cession).

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation est la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de l'acquisition. Conformément aux recommandations des organismes internationaux, cette différence est généralement affectée aux postes dédiés du bilan consolidé, et la partie résiduelle non affectée est portée à la rubrique « Écart d'acquisition » à l'actif du bilan consolidé lorsque l'écart est positif.

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis sur une durée de 10 ans au maximum et selon un plan qui reflète aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues, les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.

Si ces différents facteurs venaient à être remis en cause par rapport aux prévisions initiales, les écarts d'acquisition concernés feraient l'objet de réductions de valeur, au-delà des amortissements prévus par le plan. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif du bilan consolidé et sont repris en résultat sur une durée de 10 ans au maximum.

Les éléments d'actif et de passif à l'exception des capitaux propres sont convertis au taux de clôture. Les capitaux propres sont convertis au taux historique. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période.

B. Périmètre de consolidation

Les filiales, coentreprises et entreprises associées de

B.O.A. Group S.A. entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 sont présentées dans un tableau avec les pourcentages de contrôle, d'intérêt et les méthodes de consolidation retenues.

Il existe au sein du Groupe des garanties de rachat de titres entre sociétés liées intégrées globalement dont certaines sont également détenues par des actionnaires minoritaires. L'impact de ces garanties de rachat, une fois ces dernières exercées, changera le niveau d'intérêt du Groupe dans les entités faisant l'objet de ces garanties. La différence entre l'ajustement de la participation ne donnant pas le contrôle et la valeur reçue à l'occasion du rachat effectif sera comptabilisée dans les capitaux propres du Groupe.

De par leur nature, ces engagements étant des transactions internes contrôlées, le Groupe n'anticipe pas les impacts potentiels sur la répartition entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires tant que ceux-ci ne sont pas effectifs. Ces impacts seront effectifs à date de l'exercice de la garantie de rachat.

C. Principe d'arrêt des comptes

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2025. L'information financière est retraitée, le cas échéant, afin de la mettre en conformité avec les principes comptables du Groupe (processus d'harmonisation).

D. Conversion des devises

Les comptes de la société mère B.O.A. Group S.A. ainsi que ceux d'AFH Services LTD, AFH Océan Indien et BOA France sont tenus en euros. Les autres devises utilisées pour la comptabilité des sociétés du périmètre de consolidation sont les suivantes :

- le Franc CFA BCEAO (XOF) ;
- le Franc CFA BEAC (XAF) ;
- le Franc Rwandais (RWF) ;
- l'Ariary Malgache (MGA) ;
- le Shilling Kenyan (KES) ;
- le Shilling Ougandais (UGX) ;
- le Shilling Tanzanien (TZS) ;
- le Franc Burundais (BIF) ;
- le Franc Congolais (CDF) ;
- le Franc Djiboutien (DJF) ;
- le Cedi Ghanéen (GHS) ;
- le Dirham Marocain (MAD) ;
- le Dollar Américain (USD).

Le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et les éléments chiffrés indiqués dans l'annexe aux états financiers consolidés sont exprimés en euros.

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières exprimées dans une devise autre que la devise

fonctionnelle de l'entité concernée sont converties dans cette devise au taux de change historique en vigueur au moment de l'acquisition chez les filiales.

Les autres actifs et les passifs exprimés dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entité concernée sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Seules les pertes de change résultant de la conversion des actifs et passifs sont enregistrées dans le compte de profits et pertes de l'exercice. Les gains de change résultant de cette conversion sont repris en écarts de conversion au passif du bilan.

E. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, licences, brevets et droits au bail acquis sont enregistrés au coût d'acquisition. Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée.

F. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient le cas échéant, déduction faite des corrections de valeur cumulées. Les immobilisations corporelles sont amorties sur base de leur durée d'utilisation estimée.

G. Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » englobe les titres de participation détenus par le Groupe dans un objectif de détention sur le long terme en vue d'établir un lien durable entre le Groupe et l'entité en question.

Le poste « Participations dans les entreprises mises en équivalence » correspond à la quote-part dans les fonds propres des entreprises mises en équivalence.

Le poste « Autres participations » comprend les titres de participation des sociétés non consolidées. Il correspond au coût d'achat des titres des sociétés non consolidées, sous déduction des corrections de valeur enregistrées en cas de moins-value durable constatée sur ces titres.

H. Titres de placements, transactions et investissements

Classification

Les titres détenus par le Groupe, hormis ceux acquis dans une intention de contrôle et qui figurent dans la rubrique « Immobilisations financières », sont présentés au bilan selon la nature des titres détenus, soit :

- les autres obligations et titres à revenu fixe, qui englobent les effets publics (bons

et obligations du Trésor et autres titres de créances sur des organismes publics éligibles au refinancement auprès de Banques Centrales);

- les actions et autres titres à revenu variable.

En annexe, ces titres sont présentés selon le portefeuille auquel ils appartiennent, lequel dépend des objectifs de détention, à savoir :

- portefeuille de transaction ;
- portefeuille de placement ; et
- portefeuille d'investissement.

Les montants de ces 3 portefeuilles investis en titres cotés sont en outre clairement identifiés.

Evaluation

Hormis le portefeuille de transaction qui est évalué à la valeur de marché, les autres portefeuilles sont évalués au plus bas du coût historique et de la valeur de marché en date de clôture.

La valeur de marché correspond soit au prix coté, soit à la valeur déterminée sur base de données directement observables sur le marché ou soit à la valeur estimée selon une autre technique d'évaluation.

I. Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils font l'objet de réduction de valeur lorsque leur remboursement à l'échéance est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Au-delà des corrections de valeur spécifiques destinées à couvrir la partie irrécouvrable des prêts et créances, la politique du Groupe consiste à constituer si nécessaire, en accord avec les dispositions de la législation en vigueur, une provision pour actifs à risque (créances douteuses ou irrécouvrables). Cette provision a pour objectif la couverture de risques probables mais non encore identifiés au moment de l'établissement des comptes consolidés.

La provision pour actifs à risque est à ventiler au prorata des éléments de l'assiette ayant servi au calcul de la provision, entre :

- Une part de correction de valeur, qui est à déduire des postes de l'actif qui composent les actifs à risque; et
- Une part de provisions, qui est attribuable au risque de crédit affectant les éléments de hors bilan, au risque de change et aux risques de marché et qui figure au poste "Provisions : autres provisions pour risque" au passif du bilan.

Le Groupe déduit la provision pour actifs à risque du poste d'actif "Créances sur la clientèle" sur lequel elle calcule la provision.

En complément des corrections de valeur comptabilisées en accord avec les dispositions des législations en vigueur dans les différents pays d'établissement des filiales bancaires du Groupe, le Groupe peut également, lorsqu'il le juge opportun, enregistrer des corrections de valeur complémentaires sur les prêts et créances sur la clientèle, afin d'anticiper des risques non couverts par une application stricte desdites dispositions (minima autorisés par les règles locales) (cf. note 5).

J. Autres provisions

Les autres provisions ont pour objet de couvrir des charges ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

K. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la base imposable et le résultat comptable. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels en application des options fiscales ainsi que les retraitements en application des principes comptables entrant dans l'établissement des états financiers consolidés. L'impôt différé est déterminé sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés à la date de clôture du bilan ou en utilisant les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel les impôts différés passifs seront réglés.

Des actifs d'impôts différés ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société concernée possède l'assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

L. Engagements de retraite

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel en matière de retraite sont déterminés en fonction de la législation du pays d'implantation de chaque filiale. Les provisions ainsi déterminées ne font pas l'objet d'actualisation. Elles ont été enregistrées en consolidation sur cette base.

Les primes payées pour les engagements de retraite des sociétés du Groupe qui ont externalisé ce service auprès de sociétés d'assurances sont comptabilisées en charge. .

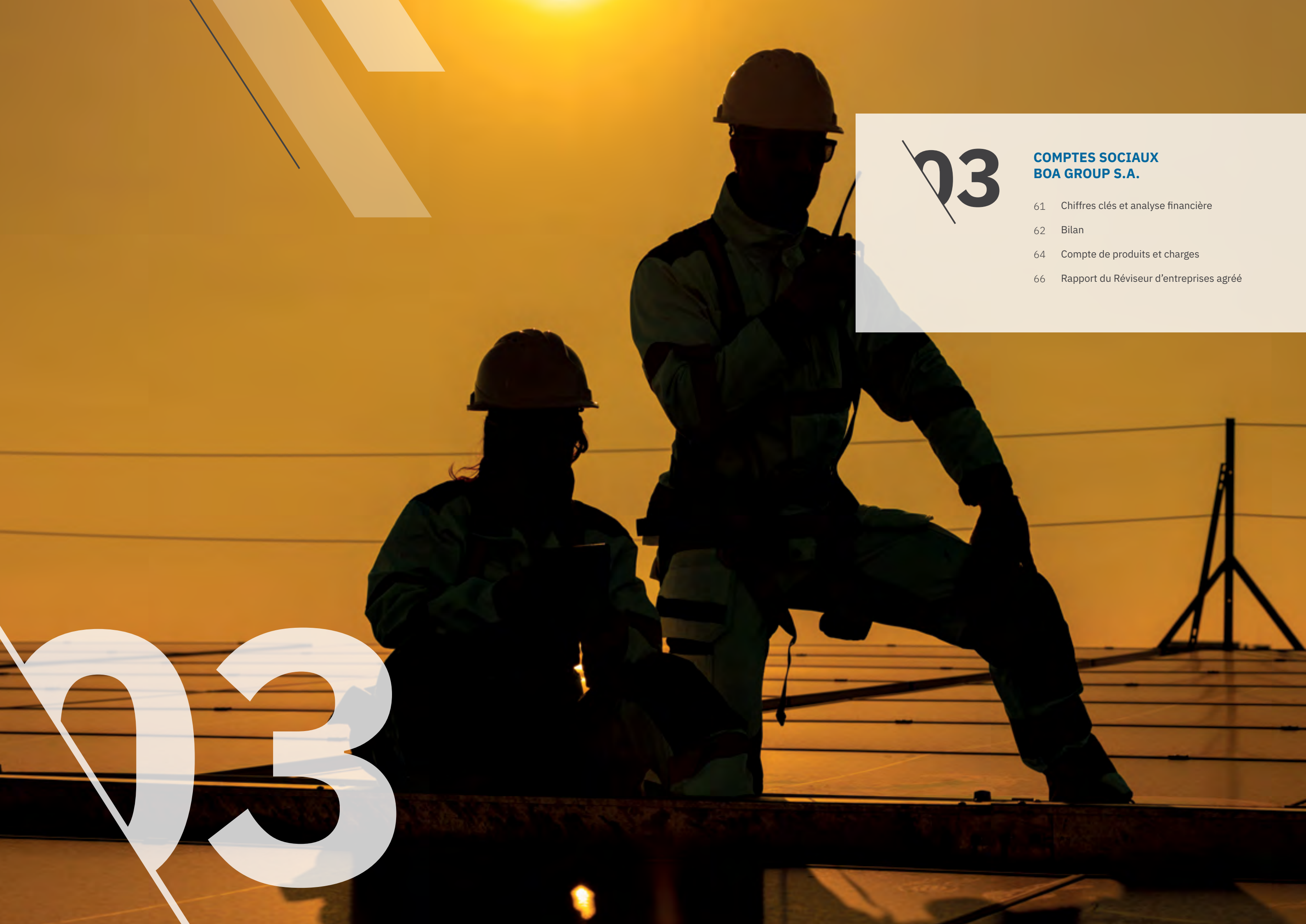
M. Opérations réalisées avec les parties liées.

Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la société mère (Bank Of Africa S.A. (ex-BMCE) sont maintenus au niveau des états consolidés.

N. Comparabilité d'un exercice à l'autre

Les états financiers consolidés de B.O.A. Group S.A. au 31 décembre 2025 ont été réalisés selon des méthodes similaires à celles retenues pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 présentés en comparaison.

La méthode de consolidation applicable à chaque filiale a été déterminée non seulement en fonction du pourcentage de contrôle du Groupe mais aussi en fonction des critères de « contrôle effectif ».



03

03

**COMPTES SOCIAUX
BOA GROUP S.A.**

- 61 Chiffres clés et analyse financière
- 62 Bilan
- 64 Compte de produits et charges
- 66 Rapport du Réviseur d'entreprises agréé



a. Amine BOUABID
Président-Directeur
général

b. Marc BEAUJEAN

c. Khalid NASR

d. Azzedine GUESSOUS

e. Kathleen GOENSE
Représentante du FMO

**f. M'hamed
BOURAQADI SAADANI**

g. Agnès HUANG
Représentante de
PROPARCO

ACTIVITÉ	2024	2025	VAR
Total Bilan	454	481,3	6 %
Participations et assimilés	346	357,4	3,2 %
Prêts aux filiales	65	61,9	-4,9 %
Capitaux propres	393	424,5	7,9 %
Dettes financières	36	29,8	-17,1 %
dont dettes pour le compte des filiales	69 %	96,5 %	40,6 %
dont dettes en propre	31 %	3,5 %	-88,8 %
Produits des participations (dividendes)	69,5	80,3	15,6 %
Corrections de valeur	-0,03	-0,01	-66,4 %
Résultat Net	72,7	71,3	-1,9 %
Ratio Dette en propre / Fonds propres	2,9 %	0,2 %	-

ANALYSE FINANCIÈRE

L'exercice 2025 marque l'entrée dans un nouveau cycle stratégique, avec le lancement du Plan Triennal de Développement 2025-2027. Ce tournant intervient après l'achèvement réussi du précédent plan 2022-2024, dont le bilan est probant : désendettement significatif de la holding, renforcement substantiel des fonds propres et maintien d'un rendement actionnarial attractif. BOA Group S.A. aborde ainsi cette nouvelle phase avec une solidité financière renforcée et durable.

À fin 2025, le total bilan de la holding s'établit à 481 millions d'euros, en progression de 6 % par rapport à 2024. Cette croissance reflète deux dynamiques majeures : le rachat de BOA-CONGO, ainsi que le quasi-doublement de la trésorerie, porté par la hausse des dividendes reçus des filiales.

Au passif, BOA Group S.A. confirme la trajectoire de désendettement engagée, avec une nouvelle réduction de 17 % des dettes financières, après un recul de 56 % en 2024. La dette résiduelle porte désormais quasi-exclusivement sur des opérations de portage au profit des filiales, et ne représente plus que 7 % des fonds propres, traduisant ainsi une structure financière saine et maîtrisée.

Le résultat net s'établit à 71,3 millions d'euros, en léger recul de 1,9 % malgré une progression soutenue de 15,6 % des produits de participations. Cette évolution s'explique par deux éléments non récurrents : une perte de change sur les avoirs en dollars, ainsi que la dotation d'une provision au titre d'une garantie accordée à certaines filiales sur leur participation dans BOA-KENYA, consécutive à une évolution défavorable des taux de change.

ACTIF	2024	2025	VAR
Actif immobilisé	411	419	2 %
Immobilisations incorporelles	0,01	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	0,01	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Autres installations, outillage et mobilier	-	-	-
Immobilisations financières	411	419	2 %
Parts dans des entreprises liées	341	352	3 %
Créances sur des entreprises liées	65	62	-5 %
Participations	3	3	0 %
Titres ayant le caractère d'immobilisations	2	2	0 %
Actif circulant	43	61	-43 %
Créances	16	11	-34 %
Créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	16	10	-35 %
Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	-	-	-
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0	0	-
Valeurs mobilières	-	-	-
Autres valeurs mobilières	-	-	-
Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et encaissés	27	50	83 %
Comptes de régularisation	-	0,01	-
TOTAL ACTIF	454	480	6 %

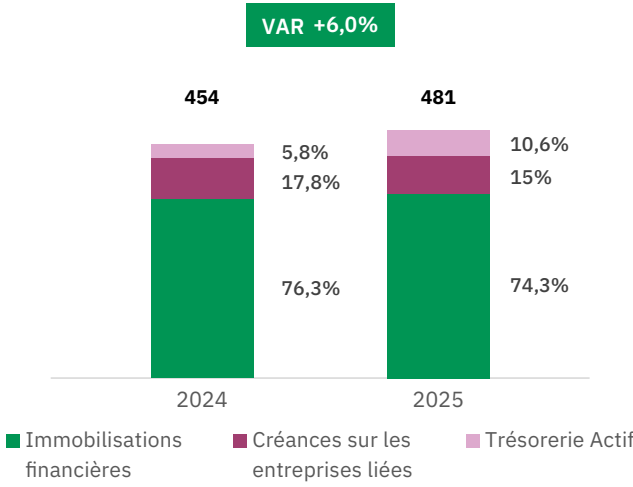
La hausse de 6 % du total bilan de BOA Group S.A. en 2025 s'explique principalement par trois éléments :

Le rachat de BOA-CONGO ayant entraîné une progression de 3,3 % des parts dans les entreprises liées ;

Le remboursement d'un prêt, conjugué à la hausse des dividendes perçus, ayant permis un doublement du niveau de trésorerie.

La variation du bilan entre 2024 et 2025 résulte essentiellement d'un niveau de trésorerie exceptionnellement élevé. Par conséquent, le poids des immobilisations financières et celui des créances sur les entreprises liées dans le total bilan recule au profit de la trésorerie, qui représente près de 11 % des actifs à fin 2025. Le bilan demeure constitué majoritairement des immobilisations financières.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ACTIF
en millions d'EUR



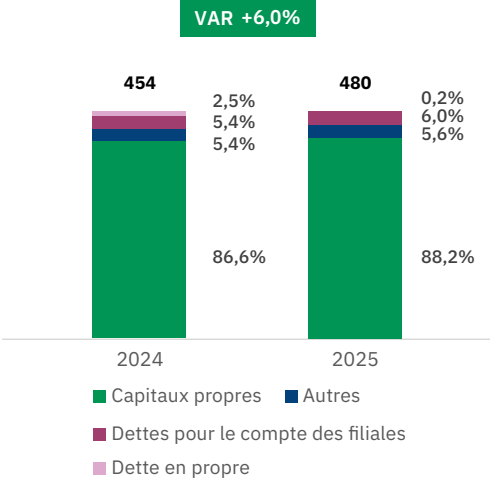
PASSIF	2024	2025	VAR
Capitaux propres	393	425	8 %
Capital souscrit	93	93	-
Primes d'émission	191	191	-
Réserves	9	9	-
Réserve légale	9	9	-
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur	-	-	-
Autres réserves non disponibles	-	-	-
Résultats reportés	27	60	118 %
Résultat de l'exercice	73	71	-2 %
Provisions	18	20	9 %
Provisions pour impôts	-	-	-
Autres provisions	18	20	9 %
Dettes	42,1	36	-16 %
Dettes envers des établissements de crédit	36	29	-20 %
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	18	9	-49 %
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	18	20	8 %
Dettes sur achats et prestations de services	2	2	-1 %
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	2	2	-1 %
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	-	-	-
Dettes envers des entreprises liées	1,5	2	29 %
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1,5	2	29 %
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	-	-	-
Autres dettes	3	3	7 %
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	3	3	7 %
TOTAL PASSIF	454	480	6 %

Les capitaux propres progressent de 7,9 % en 2025, soutenus par l'affectation du résultat 2024. Elle témoigne de la politique de renforcement de la structure financière du Groupe afin de soutenir sa croissance.

BOA Group S.A. confirme par ailleurs sa trajectoire de désendettement, avec une nouvelle réduction de 17 % des dettes financières en 2025, après un recul de près de 50 % en 2024.

L'endettement total représente désormais 6,2 % du total bilan (7,0 % des capitaux propres), en recul de 173 points de base sur un an. Il est constitué à 96,5 % de dettes de portage contractées au bénéfice des filiales : la dette en propre de la holding est devenue marginale, à 0,2 % des fonds propres.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PASSIF
en millions d'EUR



COMPTE PRODUITS ET CHARGES

en millions d'EUR

	2024	2025	VAR
Marge d'exploitation	-1	-2	39 %
Autres produits d'exploitation	0,04	0,11	-
Autres charges d'exploitation	-		0 %
Autres charges externes	-1,5	-2,1	43 %
Produits provenant des participations	69	80,3	16 %
Corrections de valeur(*)	-0,03	-0,01	- %
Marge financière	9	-1,9	-123 %
Intérêts et autres produits financiers(**)	14	6,1	-55 %
Intérêts et autres charges financières	-5	-8	54 %
Résultat avant impôt	77	76,4	-1 %
Impôts sur le résultat	-4	-4,8	31 %
Résultat après impôts sur le résultat	73	71,5	-2 %
Autres impôts	-	-0,2	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	73	71,3	-2 %

(*) Corrections de valeur sur immobilisations financières, sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant, sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles

(**) Y compris produits d'intérêts provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé

Les produits de participations de BOA Group S.A. atteignent 80,3 millions d’euros en 2025, en hausse de 15,6 %, soutenus par la progression des distributions versées par plusieurs filiales clés.

Malgré cette dynamique favorable des revenus, le résultat net enregistre un léger recul de 2 %, sous l’effet de deux éléments exceptionnels : une perte de change de plusieurs millions d’euros ainsi qu’une dotation liée à la garantie accordée à certaines filiales au titre de leur participation dans BOA-KENYA. Hors effets exceptionnels, le résultat net aurait affiché une progression de 4 %.



OPINION

Nous avons effectué l’audit des états financiers de B.O.A. GROUP S.A. (la « Société »). Ces états financiers comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2025;
- le compte de profits et pertes pour l’exercice clos à cette date ;
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats pour l’exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l’établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

FONDEMENT DE L’OPINION

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l’audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d’audit (ISA) telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Réviseurs d’entreprises agréé pour l’audit des états financiers » du présent rapport. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

Nous sommes indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l’IESBA) tel qu’adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu’aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D’ADMINISTRATION ET DES RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT D’ENTREPRISES POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil d’Administration est responsable de l’établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l’établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu’il considère comme nécessaire pour permettre l’établissement des états financiers ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des états financiers, c’est au Conseil d’Administration qu’il incombe d’évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si le Conseil d’Administration a l’intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à lui.

RESPONSABILITÉ DES RÉVISEURS D’ENTREPRISES AGRÉÉ POUR L’AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Les objectifs de notre audit sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, et de délivrer un rapport d’audit contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d’un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous évaluons la présentation d’ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables du gouvernement d’entreprise notamment l’étendue et le calendrier prévu des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d’Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par le Conseil d’Administration du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

Luxembourg, le 22 mai 2026

Pour HACA Partners S.à r.l., Cabinet de révision agréé.

Digitally signed by
Ibra Ndiaye
DN: cn=Ibra Ndiaye, o=BOA GROUP S.A.

Ibra NDIAYE
Réviseur d’entreprises agréé

Digitally signed by
Cyril Cayez
DN: cn=Cyril Cayez, o=BOA GROUP S.A.

Cyril CAYEZ
Réviseur d’entreprises agréé



24

**COMPTES CONSOLIDÉS
BOA WEST AFRICA**

- 70 Bilan consolidé
- 72 Résultat consolidé
- 74 Rapport des Commissaires aux Comptes

BILAN CONSOLIDÉ

en millions de XOF

ACTIF	2024	2025	VAR
Caisse banque centrale, CCP	539 053	727 402	35 %
Prêts et créances interbancaires	317 272	385 305	21 %
Prêts et créances sur la clientèle	2 462 090	2 262 915	-8 %
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 551 923	1 622 223	5 %
Actions et autres titres à revenu variable	93 624	91 124	-3 %
Actifs d'impôt différé	3 426	4 560	33 %
Actif comptes de régularisation et actifs divers	127 545	189 352	48 %
Participation dans les entreprises mises en équivalence	10 065	9 417	-6 %
Autres participations	10 511	10 480	-0,3 %
Immobilisations incorporelles	7 914	7 246	-8 %
Immobilisations corporelles	131 898	130 976	-1 %
Écarts d'acquisition	1 084	160	-85 %
TOTAL ACTIF	5 256 406	5 441 161	4 %

HORS BILAN	2024	2025	VAR
Engagements donnés	884 015	797 391	-10 %
Engagements de financement	306 525	342 749	12 %
Engagements de garantie	572 565	449 717	-21 %
Engagements sur titres	4 926	4 926	-

La croissance de l’actif consolidé (+3,5 %) en 2025 est principalement portée par la hausse des liquidités, dans un contexte de baisse des créances sur la clientèle, particulièrement marquée dans les filiales implantées au Niger, Burkina Faso et Mali

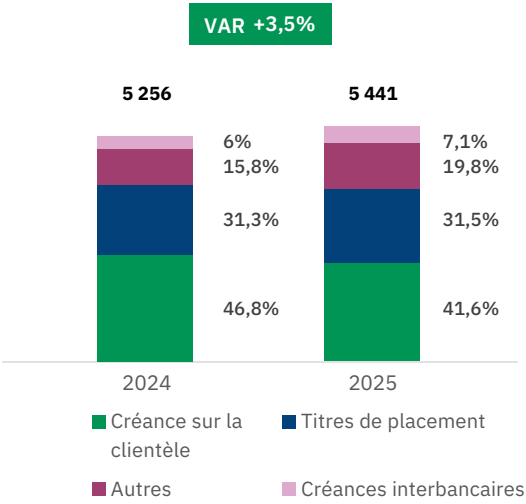
Les titres de placement, constitués quasi exclusivement d’obligations souveraines, enregistrent une hausse de 4,1 %.

La progression des comptes de régularisations (+48,5 %), est liée à des opérations en cours de dénouement à la clôture de l’exercice.

À fin 2025, le total bilan consolidé de BOA West Africa est composé à 41,6 % de créances sur la clientèle, en baisse de 525 points de base par rapport à 2024, en ligne avec la baisse de 8,1 % des encours. Cette évolution a bénéficié aux créances interbancaires dont la part dans le total progresse de 402 pbs pour atteindre 19,8 %.

Le poids des titres de placement demeure quant à lui globalement stable, représentant près d’un tiers du bilan, en ligne avec les standards du secteur.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ACTIF CONSOLIDÉ
en milliards de XOF



en millions de XOF

PASSIF	2024	2025	VAR
Banque centrale, CCP	113	143	26 %
Dettes interbancaires et assimilées	612 602	460 587	-25 %
Dettes à l'égard de la clientèle	3 880 126	4 123 050	6 %
Dettes représentées par un titre	-	0	-
Passifs d'impôts différés	-	0	-
Comptes de régularisation et passifs divers	113 728	143 138	26 %
Écarts d'acquisition	1 235	529	-57 %
Provisions	21 705	26 146	20 %
Emprunts & titres subordonnés	13 467	8 220	-39 %
Capitaux propres et ressources assimilées	613 429	679 348	11 %
Capitaux propres Groupe	400 641	457 521	14 %
Capital et primes liées	100 000	100 000	-
Réserves consolidées	227 507	280 108	23 %
Résultat net part du Groupe	73 135	77 413	6 %
Interêts minoritaires	212 787	221 828	4 %
TOTAL PASSIF	5 005 607	5 441 160	4 %

HORS BILAN	2024	2025	VAR
Engagements reçus	4 603 795	4 999 722	9 %
Engagements de financement	486	6 160	1169 %
Engagements de garantie	4 608 236	4 998 487	8 %
Engagements sur titres	-4 926	-4 926	-

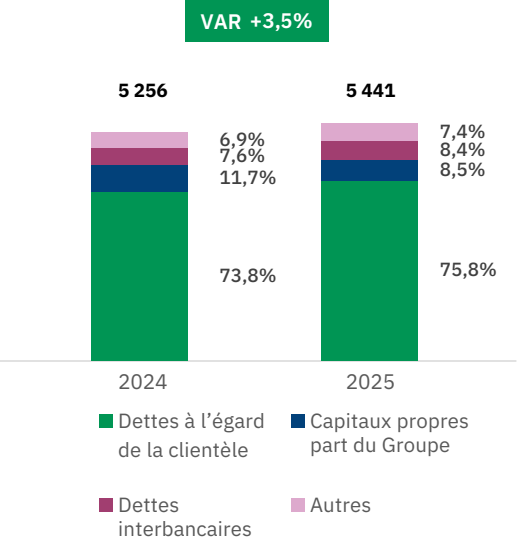
La hausse des dépôts (+6,3 %) tirée essentiellement par les banques implantées dans les pays membres de l’AES, a permis de réduire significativement le recours à l’interbancaire (-25 %), et d’optimiser le coût des ressources du Groupe.

À l’instar des autres actifs, la progression des autres passifs s’explique principalement par la hausse des comptes de régularisation.

Les capitaux propres part du Groupe poursuivent leur renforcement (+14,2 %) et représentent désormais 8,4 % du total passif, traduisant le renforcement continu de l’assise financière des filiales du périmètre de consolidation de BOA WEST AFRICA.

Les dépôts demeurent la principale composante du passif consolidé, représentant près de 76 % du total en 2025, en progression de 196 points de base par rapport à 2024. Cette dynamique s’est traduite par une dilution du poids des dettes interbancaires, en recul de 319 points de base.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE PASSIF CONSOLIDÉ
en milliards de XOF



PRODUITS ET CHARGES	2024	2025	VAR
Intérêts et produits assimilés	313 755	318 143	1 %
Intérêts et charges assimilées	-115 025	-105 211	-9 %
Revenus des titres à revenu variable	1 230	1 618	32 %
Commissions (produits)	98 522	97 261	-1 %
Commissions (charges)	-5 348	-8 035	50 %
Gains ou pertes nets sur opération de portefeuilles de négociation	20 785	21 780	5 %
Gains ou pertes nets sur opération de portefeuilles de placement et assimilés	1 940	5 338	175 %
Autres produits d'exploitation bancaire	9 624	10 931	14 %
Autres charges d'exploitation bancaire	-3 325	-2 918	-12 %
Produits Net Bancaire	322 159	338 907	5 %
Charges générales d'exploitation	-143 186	-147 984	3 %
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	-13 801	-18 627	35 %
Résultat Brut d'Exploitation	165 172	172 295	4 %
Coût du risque	-26 983	-34 382	27 %
Reprises des dotations d'écarts d'acquisition	-492	-217	-56 %
Résultat d'exploitation	137 697	137 696	0 %
Quote-part des sociétés mises en équivalence	1 864	1 761	-6 %
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	974	3 324	241 %
Résultat avant impôt	140 535	142 782	2 %
Impôts sur le bénéfice	-22 417	-21 214	-5 %
Résultat net	118 118	121 568	3 %
part du groupe (RNPG)	73 135	77 413	6 %
part des minoritaires	44 984	44 155	-2 %

La croissance du PNB (+5,2 %) s'explique principalement par :

- L'amélioration de la marge nette d'intérêt (+7,1 %), soutenue par la baisse des charges d'intérêts (-8,5 %), notamment grâce à une réduction du recours au marché interbancaire.
- La hausse des revenus des opérations de portefeuille et des autres activités bancaires, en progression respectivement de 19,3 % et 27,2 %.

Le recul des commissions nettes (-4,2 %) est essentiellement imputable à la baisse des revenus de l'activité de change (-27 %), dans un contexte macroéconomique moins favorable.

Le coût du risque demeure maîtrisé, à 1,52 % des encours moyens de crédits.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 77,4 milliards FCFA, en progression de 5,9 %, permettant au Groupe d'afficher un ROE de 18 %.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés annuels de BOA WEST AFRICA S.A. et ses filiales (ci-après le « Groupe ») comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025 avec un total actif consolidé de 5 441 160 millions FCFA, le hors bilan consolidé présentant des engagements donnés et reçus pour respectivement 797 391 millions FCFA et 4 999 722 millions FCFA, le compte de résultat consolidé faisant apparaître un résultat net consolidé bénéficiaire de 121 568 millions FCFA, le tableau de flux de trésorerie présentant une variation nette de la trésorerie de 373 090 millions FCFA, ainsi que les notes annexes aux états financiers consolidés annuels y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés annuels annexés ci-après sont, au regard des règles et principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2025 ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles que prévues par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers consolidés annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables de l'OHADA et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

Les états financiers consolidés annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 09 mars 2026.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés annuels conformément aux règles et principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA ainsi que du contrôle interne qu'elle estime comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui. Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Groupe.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers consolidés annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des commissaires aux comptes.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion sur les états financiers consolidés mais ne comprennent pas les états financiers consolidés annuels et notre rapport de commissaire aux comptes sur ces états financiers consolidés annuels.

Notre opinion sur les états financiers consolidés annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, d'effectuer les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés annuels des informations données dans le rapport de gestion sur les états financiers consolidés et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers consolidés annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

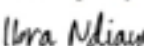
Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars au Sénégal
Moussoukoro NDIAYE
Associé

HACA Partners Sénégal
Ibra NDIAYE
Associé

Signé par :

ASAE9881A0CC4AA...

DocuSigned by:

B3EF968592A0400...





25

**COMPTES SOCIAUX
BOA WEST AFRICA**

- 78 Bilan
- 81 Compte de résultat
- 82 Rapport des Commissaires aux Comptes

25

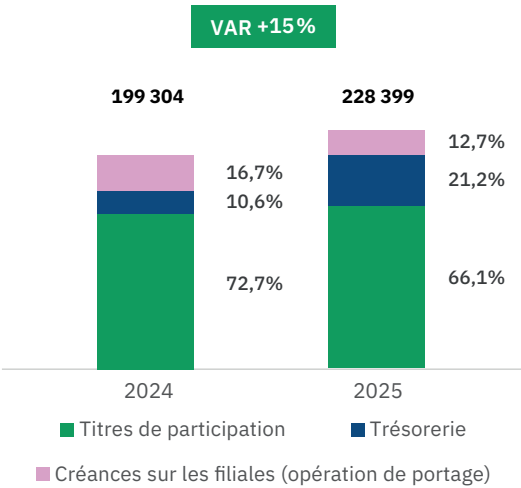
ACTIF	2024	2025	VAR
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations financières	178 176	180 011	1 %
Titres de participation	144 948	150948	4 %
Autres immobilisations financières	33 229	29 063	-16 %
Total actif immobilisé	178 176	180 011	1 %
Actif circulant Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Stocks et encours	-	-	-
Créances et emplois assimilés	1	1	17 %
Fournisseurs avances versées	-	-	-
Clients	-	-	-
Autres créances	1	1	17 %
Total actif circulant	1	1	17 %
Titres de placement	-	-	-
Valeurs à encaisser	-	-	-
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	21 126	48 386	129 %
Total trésorerie-actif	21 126	48 386	129 %
Écart de conversion-actif	-	-	-
TOTAL ACTIF	199 304	228 399	15 %

Le total bilan de BOA West Africa enregistre une hausse notable de près de 15 % en 2025, portée par :

Les autres immobilisations financières correspondent à une opération de portage réalisée pour le compte des filiales, dans le cadre d'une levée de dette auprès de la BOAD en 2024.

La part des titres de participation dans le total bilan recule en 2025, en raison, d’une part, de la hausse des créances sur filiales, liée à l' opération de portage, et d’autre part, du renforcement marqué de la trésorerie, multipliée par 2,3 sur un an, notamment suite à l’encaissement des dividendes.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L’ACTIF
En millions XOF



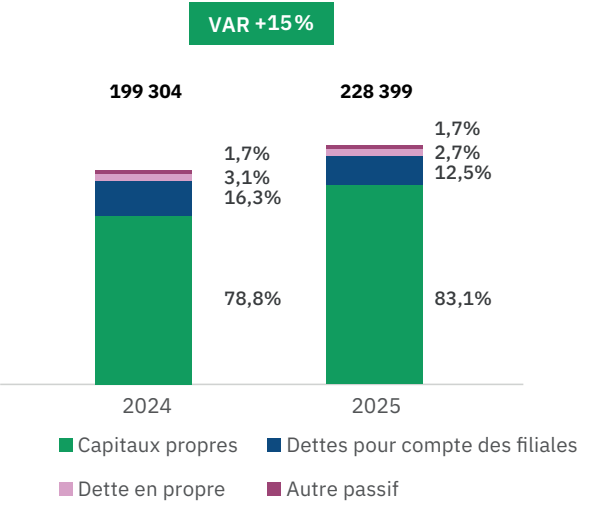
PASSIF	2024	2025	VAR
Capital	100 000	100 000	-
Apporteurs capital non appelé	-	-	-
Primes liées au capital social	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserves indisponibles	17 085	19 641,9	15 %
Réserves libres	-	-	-
Report à nouveau	14 482	15 495,8	7 %
Résultat net de l'exercice	25 571	54 766,8	114 %
Subvention d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Total capitaux propres et ressources assimilées	157 138	189 904,5	21 %
Emprunts et dettes financières diverses	38 723	34 606	-11 %
Dettes de location acquisition	-	-	-
Provisions pour risques et charges	686	777	13 %
Total dettes financières et ressources assimilées	39 409	35 383	-10 %
Total ressources stables	196 547	225 287	15 %
Dettes circulantes Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Clients, avances reçues	-	-	-
Fournisseurs d'exploitation	102	132	30 %
Dettes fiscales et sociales	315	703	123 %
Autres dettes	2 341	2 277	-3 %
Provisions pour risques à court terme	-	-	-
Total passif circulant	2 757	3 111	13 %
Banques, crédits d'escompte	-	-	-
Banques, établissements financiers, crédits de trésorerie	-	-	-
Total trésorerie-passif	-	-	-
Écart de conversion-passif	-	-	-
TOTAL PASSIF	199 304	228 398	15 %

Les dettes financières baissent de 10,6 % en conséquence de l’amortissement de l’emprunt BOAD réalisé pour le compte des filiales.

Les fonds propres s’améliorent de 21 % sous l’effet de la progression du résultat de l’exercice et de l’affectation du résultat 2024.

La structure du passif de BOA West Africa continue de se renforcer, avec une part des capitaux propres en hausse de 430 points de base à 83,1 % du total passif, et une baisse de l’endettement à 15,2 % du passif (-428 points de base). La majorité des dettes (82 %) est contractée pour le compte des filiales.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PASSIF
En millions XOF





a. Amine BOUABID
Président

b. Azzedine GUESSOUS

c. Khalid NASR

d. Agnès HUANG
Représentante de
PROPARCO

e. Ali HARRAJ

f. Olivier NOEL

g. Armand FANDOHAN

**h. Fatimata GUEYE
NDIAYE**

Produits et Charges	2024	2025	VAR
Marge commerciale	-	-	-
Chiffre d'affaires	-	-	-
Transferts de charges d'exploitation	332,5	1,0	-100 %
Achats de matières premières et fournitures liées	-	-	-
Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-	-	-
Autres achats	-	-	-
Variation de stocks d'autres approvisionnements	-	-	-
Transports	- 16,6	- 56,0	234 %
Services extérieurs	- 1 964,6	- 1 633,9	-17 %
Impôts et taxes	- 680,5	- 395,3	-42 %
Autres charges	- 63,3	- 51,9	-18 %
Valeur Ajoutée	- 2 392,5	- 2 135,1	-11 %
Charges de personnel	- 666,3	- 867,0	30 %
Excédent brut d'exploitation	- 3 058,8	- 3 002,0	-2 %
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	-	-	-
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	- 0,2	-	-100,0 %
Résultat d'exploitation	- 3 059,0	- 3 002,0	-2 %
Revenus financiers et assimilés	42 894,1	53 730,0	25 %
Reprises de provisions et dépréciations financières	441,2	21,0	-95 %
Transferts de charges financières	-	-	-
Frais financiers et charges assimilées	- 1 638,0	- 1 508,0	-8,0 %
Dotations aux provisions et dépréciations financières	- 13 062,0	5 888,0	-145 %
Résultat financier	28 635,3	58 132,0	103,0 %
Résultat des activités ordinaires	25 576,3	55 129,0	116 %
Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-
Autres produits Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-	-
Autres Charges Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Résultat Hors Activités Ordinaires	-	-	-
Participation des travailleurs	-	-	-
Impôts sur le résultat	- 5,0	- 363,0	7153 %
RÉSULTAT NET	25 571,3	54 767,0	114 %

Le résultat net de BOA WEST AFRICA enregistre une forte progression en 2025 (+114 %), soit une hausse de 29,2milliards de FCFA, portée principalement par deux facteurs :

- Une reprise de provision de 6 milliards de FCFA sur la participation BOA-Ghana, après la constitution en 2024 d'une provision de 13 milliards de FCFA liée à la forte dépréciation du cédè ;
- La hausse de 23 % des dividendes perçus.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

OPINION

Nous avons effectué l’audit des états financiers annuels de BOA WEST AFRICA S.A. au 31 décembre 2025 qui comprennent le bilan faisant apparaître un total actif de 228 399 millions FCFA et des capitaux propres de 189 905 millions FCFA, le compte de résultat faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 54 767 millions FCFA, le tableau des flux de trésorerie, les notes annexes aux états financiers y compris le résumé des principales méthodes comptables

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l’Acte Uniforme de l’OHADA relatif au droit comptable et à l’information financière et au SYSCOHADA.

FONDEMENT DE L’OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d’audit (ISA) tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l’audit dans les pays membres de l’OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d’éthique des professionnels de la comptabilité et de l’audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l’audit dans les pays membres de l’OHADA et les règles d’indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D’ADMINISTRATION RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers sociaux annuels ont été établis par la Direction et arrêtés par le Conseil d’Administration du 09 mars 2026.

Le Conseil d’Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables édictées par l’Acte Uniforme de l’OHADA relatif au droit comptable et à l’information financière, ainsi que du contrôle interne qu’il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anom

alies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d’Administration d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer l’hypothèse de base de la continuité d’exploitation, sauf si la Direction a l’intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s’il n’existe aucune autre solution alternative réaliste qui s’offre à elle.

Il incombe au Conseil d’Administration de surveiller le processus d’élaboration de l’information financière de la société.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L’AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, et d’émettre un rapport d’audit contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes « ISA » tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l’audit dans les pays membres de l’OHADA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l’audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l’annexe du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d’administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport de commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s’étend pas aux autres informations et nous n’exprimons aucune forme d’assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d’une part, d’effectuer les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D’autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s’il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l’audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d’une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n’avons rien à signaler à cet égard.

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars au Sénégal
HACA Partners Sénégal

Hamadou TINII
Associé

Ibra NDIAYE
Associé

Signé par :
Hamadou Tini
A3AE9881A0CC4AA...

DocuSigned by:
Ibra Ndiaye
B3EF988592A0400...





06

**FONDATION
BANK OF AFRICA**

86 La Fondation BOA: Réduit les fractures, élargit les possibles depuis 1999

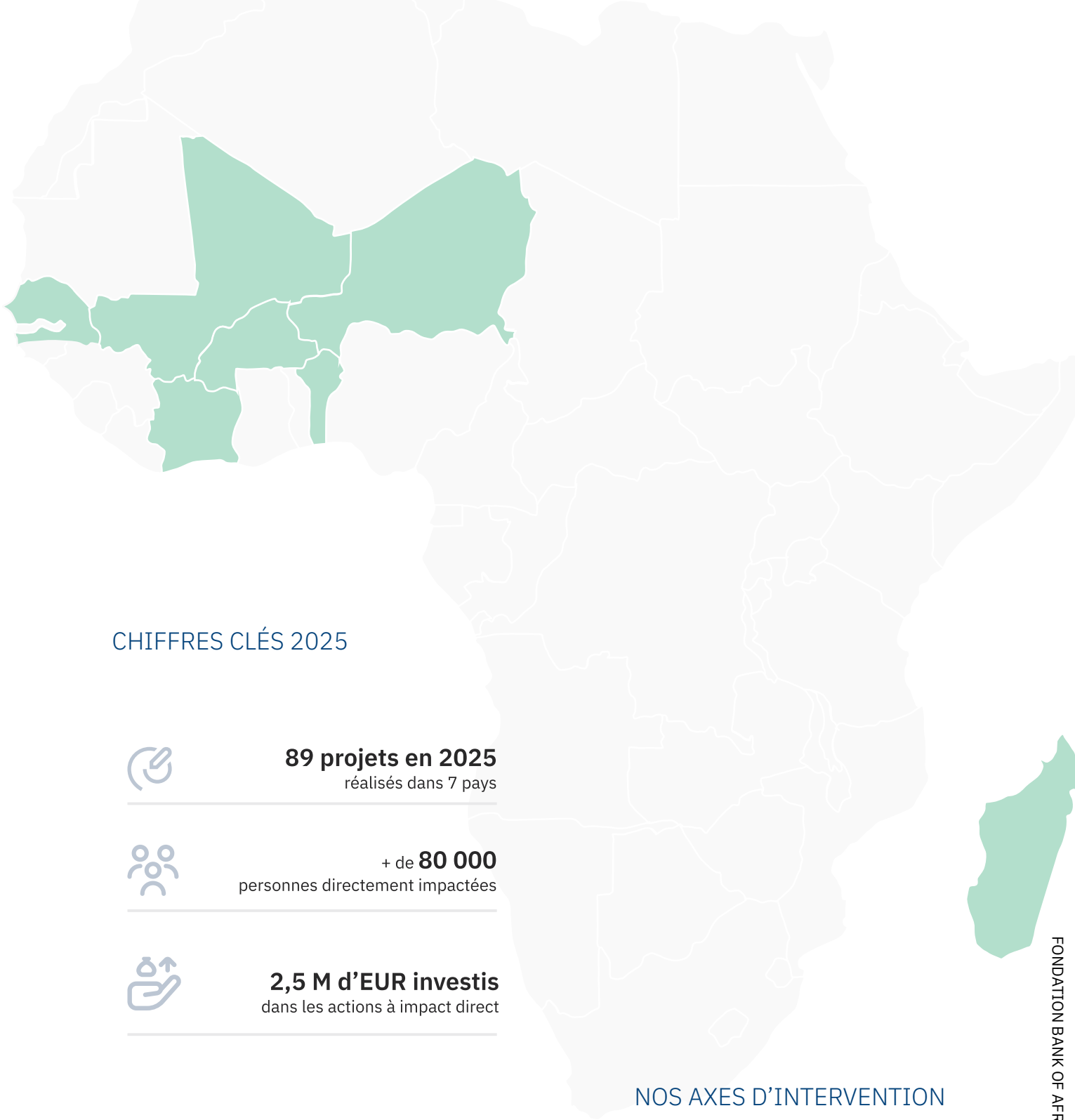


LA FONDATION BOA : RÉDUIT LES FRACTURES, ÉLARGIT LES POSSIBLES DEPUIS 1999

En 2025, les Fondations BANK OF AFRICA ont poursuivi leur engagement auprès des populations les plus vulnérables avec une conviction simple : certaines inégalités, parce qu’elles paraissent ordinaires ou silencieuses, compromettent durablement les trajectoires individuelles et collectives. Étudier dans une salle de classe sûre, voir correctement, naître dans de meilleures conditions, accéder à des soins adaptés ou bénéficier des outils du numérique ne relève pas du confort ; ce sont souvent des conditions décisives de l’égalité des chances.

Dans cet esprit, l’action de nos Fondations s’est concentrée sur les situations où un obstacle concret peut freiner durablement l’accès à l’éducation, à la santé, à l’inclusion ou à l’autonomie. En 2025, 89 projets ont été réalisés dans 7 pays d’intervention, pour un investissement total de 2,5 millions d’euros, au bénéfice direct de plus de 80 000 personnes.

Cette dynamique confirme une ligne d’engagement claire : agir au plus près des besoins essentiels, privilégier les réponses tangibles et inscrire l’impact dans la durée. L’action des Fondations ne se mesure pas seulement au nombre de projets soutenus, mais à leur capacité à transformer concrètement les conditions de vie, d’apprentissage, de soin et de projection des bénéficiaires.



CHIFFRES CLÉS 2025



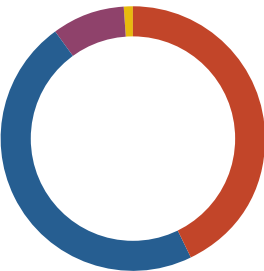
89 projets en 2025
réalisés dans 7 pays



+ de 80 000
personnes directement impactées



2,5 M d’EUR investis
dans les actions à impact direct



- 43 % Éducation
- 47 % Santé
- 9 % Solidarité
- 1 % Culture



Éducation pour tous



Santé des femmes et des enfants



Développement par la culture



Solidarité



LES MURS DE LA RÉUSSITE

Construire l'espace, puis l'équiper pour le XXI^e siècle



33 salles de classe réhabilitées
et équipées dans 6 pays



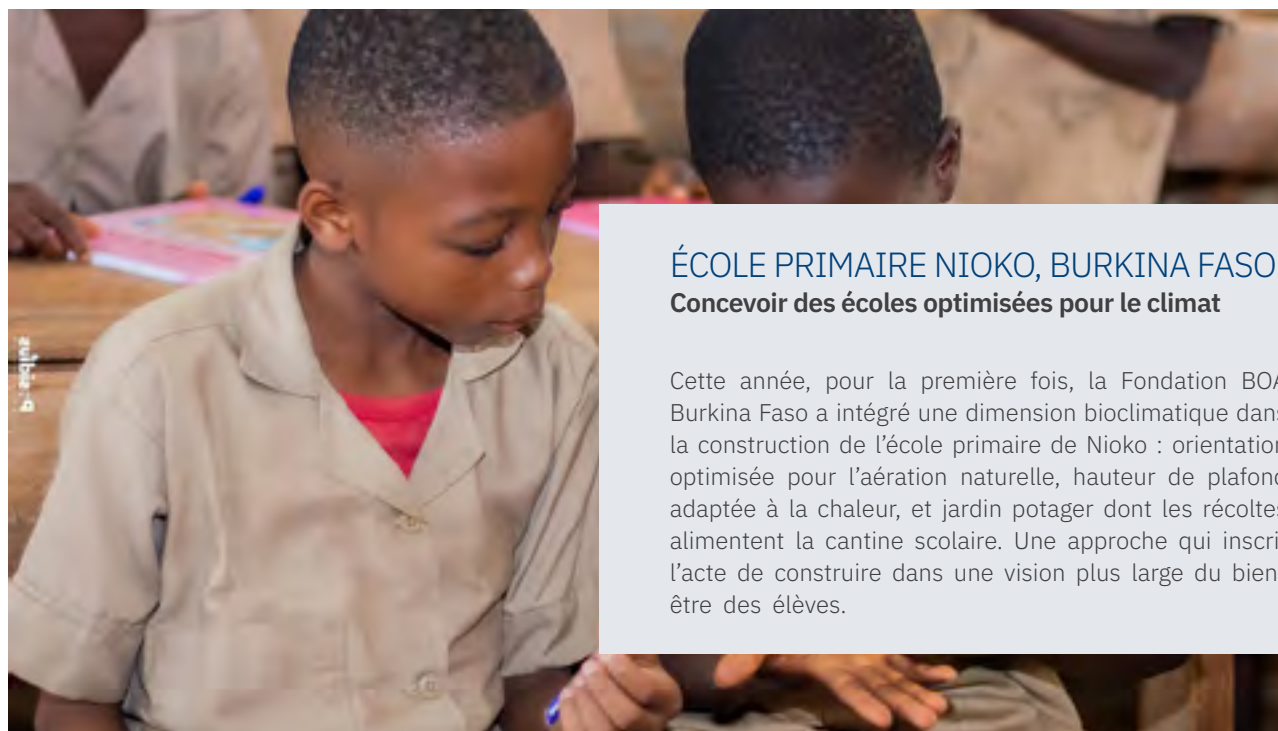
6 000 enfants en bénéficient

“ En quelques semaines, les élèves conçoivent des jeux, programment des robots, et gagnent en confiance. Ce que nous faisons à travers les classes numériques, c'est semer des graines de l'innovation et de l'autonomie.

Beucler KPAGNI
Lab Manager BABY LAB, Côte d'Ivoire

Dans de nombreuses régions d'intervention des Fondations, l'école reste un espace dégradé, mal équipé, voire dangereusement vétuste. Selon l'UNESCO, à peine 22 % des écoles primaires d'Afrique subsaharienne disposent de l'électricité, ce qui illustre l'ampleur des déficits d'infrastructure de base. Au Niger, plus de 36 000 classes sont encore construites en paillote, exposant chaque jour des milliers d'enfants à des conditions d'apprentissage précaires et parfois risquées.

Dans ce contexte, construire ou réhabiliter un bâtiment scolaire, c'est poser une première condition à l'égalité des chances. En 2025, les Fondations ont ainsi soutenu la réalisation de 33 salles de classe entièrement équipées dans 6 pays, au bénéfice d'environ 6 000 élèves. En y ajoutant les infrastructures complémentaires - bibliothèque, sanitaires, centre pour enfants à besoins spéciaux -, ce sont au total 42 structures éducatives qui ont été mises à niveau ou créées au Bénin, au Burkina Faso, à Madagascar, au Mali, au Niger et au Sénégal, au service de près de 20 000 élèves, de l'école primaire au collège.



ÉCOLE PRIMAIRE NIOKO, BURKINA FASO

Concevoir des écoles optimisées pour le climat

Cette année, pour la première fois, la Fondation BOA Burkina Faso a intégré une dimension bioclimatique dans la construction de l'école primaire de Nioko : orientation optimisée pour l'aération naturelle, hauteur de plafond adaptée à la chaleur, et jardin potager dont les récoltes alimentent la cantine scolaire. Une approche qui inscrit l'acte de construire dans une vision plus large du bien-être des élèves.



LE NUMÉRIQUE COMME ÉGALISEUR DE CHANCES



210 élèves
en ateliers numériques

Accéder à un ordinateur ou comprendre la logique d'un algorithme ne relève plus du supplément scolaire : c'est une compétence de base pour naviguer dans le monde. Les classes numériques menées par les Fondations en Côte d'Ivoire et au Bénin sont souvent, pour des élèves de CE2 ou de CM2, le seul point de contact avec ces outils. En 2025, 210 élèves de l'École primaire de Bingerville, près d'Abidjan ont suivi des ateliers de bureautique, de codage et de robotique.



NOUVEAUX HORIZONS DE RÉUSSITE

**Lever les obstacles qui brisent
les trajectoires scolaires**

Certains obstacles à l'apprentissage ne se voient pas. Un enfant qui plisse les yeux face au tableau, un élève perçu comme inattentif parce qu'il ne distingue tout simplement pas ce qui est écrit, un enfant sourd que les mots du monde n'atteignent pas encore : autant de situations que l'on interprète trop souvent comme du désintérêt scolaire, alors qu'elles appellent d'abord une réponse médicale. Ces difficultés sont le symptôme d'un déficit de dépistage et d'accès aux soins, qui touche de manière disproportionnée les enfants les plus éloignés des systèmes de santé. En 2025, les Fondations ont agi sur ces deux fronts, avec la conviction qu'un diagnostic posé à temps peut changer durablement une trajectoire scolaire – et, au-delà, une trajectoire de vie.

“ Mes lunettes m'ont redonné confiance. J'avais beaucoup de difficultés à suivre les cours, je plissais souvent les yeux. Maintenant je comprends mieux les leçons et je suis plus attentive. Ma vie scolaire a changé.

Aissatou G. élève de 4^e



9 964

élèves ont reçu un test de vision



1 292 paires de lunettes
distribuées gratuitement

DÉPISTER POUR NE PLUS SUBIR

Des milliers d'élèves en Afrique souffrent de troubles visuels non diagnostiqués, facteur majeur de décrochage scolaire que l'absence de dépistage systématique laisse prospérer silencieusement. Des myopies jusqu'à -7, des astigmatismes sévères, des cas de glaucome congénital : autant de situations corrigibles si elles sont identifiées suffisamment tôt.

En 2025, nos Fondations ont ainsi permis le dépistage de 9 964 élèves au Bénin, Mali, Niger, Sénégal, en partenariat avec l'opticien panafricain Lapaire. À l'issue de ces campagnes,

1 292 paires de lunettes ont été distribuées gratuitement, et plusieurs cas de cataracte ou de glaucome congénital ont été détectés puis orientés vers une prise en charge chirurgicale. Au Sénégal, près de 20 % des enfants dépistés ont été équipés - contre 8 % en moyenne dans les autres pays - illustrant l'ampleur des besoins mais aussi l'impact concret de ces actions sur la réussite scolaire des élèves concernés.

“ Si certains cas isolés étaient connus, l'ampleur réelle de ces troubles demeurerait largement sous-estimée. La campagne a révélé une situation plus préoccupante qu'il n'y paraissait.

M.Ndour
Proviseur du Lycée Amath Dansokho, Sénégal



68 enfants de 14 pays opérés en 2025,
dans 6 hôpitaux marocains



155 enfants opérés
au total depuis 2022



11 filiales BOA mobilisées

UNIS, ON S'ENTEND MIEUX

Plus de 40 millions de personnes en Afrique vivent avec une déficience auditive, avec des conséquences majeures sur l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la vie sociale. Pour les enfants atteints de surdité profonde, l'implant cochléaire représente souvent la seule chance d'accéder au langage oral, à condition d'intervenir avant l'âge de 5 ans. C'est tout le sens du programme NASMAA, porté par la Fondation Lalla Asmaa, qui offre une prise en charge complète combinant chirurgie, réglages des implants et rééducation orthophonique, en partenariat avec les Fondations du Groupe.

En 2025, 68 enfants issus de 14 pays africains ont ainsi été opérés dans 6 hôpitaux au Maroc, dans le cadre de ce programme. Au total, 155 enfants ont bénéficié d'une implantation cochléaire depuis 2022, avec le soutien de 11 filiales BANK OF AFRICA mobilisées autour de cette initiative. Les enfants accompagnés viennent notamment du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, de Djibouti, de Madagascar, du Kenya, de la RDC, du Rwanda, du Togo, du Sénégal et de l'Ouganda, illustrant la portée panafricaine d'un dispositif qui change en profondeur leurs perspectives d'apprentissage, d'inclusion et d'autonomie.





LA CITÉ DES CULTURES

Quand la culture devient un droit, et un modèle

La culture n'est pas un luxe. Elle est l'espace où une société pense, se représente et se projette. En inaugurant la Cité des Cultures à Antananarivo, la Fondation BOA Madagascar a fait le pari que le développement humain ne se réduit pas aux indicateurs de santé ou d'éducation - qu'il passe aussi par la création, la transmission et la fierté culturelle.



30 000

visiteurs en un an



Plus de **10** événements
en moyenne chaque mois



+ de **50%** des coûts opérationnels
couverts par les revenus propres

UNE PROGRAMMATION VIVANTE

Spectacles vivants, expositions d'art à rayonnement international, conférences thématiques, ateliers pédagogiques pour jeunes et adultes : en une année, le centre a accueilli 30 000 visiteurs, soit une moyenne de 3 500 par mois, confirmant l'engouement populaire et le besoin réel de ces espaces dans le tissu urbain malgache.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

Ce qui rend la Cité des Cultures singulière, c'est son modèle. L'espace n'est pas un équipement subventionné à perte : grâce à une gestion optimisée, les revenus issus des locations d'espaces couvrent d'ores et déjà plus de la moitié des coûts opérationnels, en à peine un an d'existence. La culture comme droit, avec la viabilité économique comme garantie de pérennité.



L'ENGAGEMENT BANK OF AFRICA

La Cité des Cultures incarne une vision qui dépasse le geste philanthropique. En transformant l'ancien siège de BOA-Madagascar en centre culturel ouvert à tous, Bank of Africa dit quelque chose sur ce qu'une banque peut être dans une société : non seulement un acteur économique, mais un partenaire du développement humain dans sa dimension la plus large.



SOIGNER AU PLUS PRÈS

Des soins de base, là où leur absence fait le plus de dégâts

Construire une maternité, réhabiliter un centre de santé communautaire, dépister des cancers féminins dans les zones rurales : ces interventions ne font pas les gros titres, mais elles changent les réalités du quotidien. En 2025, les Fondations ont poursuivi leurs investissements dans les soins de première nécessité, en ciblant les territoires où les infrastructures médicales restent les plus insuffisantes.

Sur le front de la santé communautaire, 3 centres de santé ruraux ont été réhabilités au Burkina Faso, au bénéfice de plus de 20 000 habitants, tandis que 2 centres de santé ont été réhabilités et équipés à Madagascar, renforçant l'accès aux soins de base pour des milliers de familles.

La lutte contre les cancers féminins s'est également intensifiée : au total, 11 128 femmes ont été sensibilisées et dépistées dans 5 pays. Parmi elles, 3 837 femmes ont été dépistées au Bénin, 3 687 au Mali, 2 302 au Burkina Faso - où 326 jeunes filles ont reçu un vaccin-, 800 au Niger et 554 au Sénégal. Derrière ces chiffres se joue l'essentiel : détecter plus tôt pour soigner mieux et préserver la santé des femmes qui sont au cœur de nos communautés.



5 blocs de néonatalogie construits



6 centres de santé réhabilités



6000 femmes dépistées



11 128 femmes opérées fistule obstétricale (Madagascar)



BANK OF AFRICA

S'ENGAGER, C'EST CONSTRUIRE L'AFRIQUE DE DEMAIN.

SÉNÉGAL

5 salles de classe - 1200 élèves
1 salle d'art construite
1 centre d'accueil - 60 enfants à besoins spéciaux
5 couveuses offertes
852 paires de lunettes remises (4057 testés)
150 jeunes albinos soutenus
554 femmes dépistées
60 jeunes entrepreneurs de Casamance soutenus

MALI

9 salles de classe - 1290 élèves
3 687 femmes dépistées
187 paires de lunettes remises (2213 testés)
570 déplacés et 350 détenues soutenus

CÔTE D'IVOIRE

700 femmes dépistées
210 élèves (classes numériques)
5 implants cochléaires

NIGER

6 salles de classe - 600 élèves
4 blocs de néonatalogie
1 maternité et 1 bâtiment pédiatrique (20 lits)
120 paires de lunettes remises (1658 testés)
800 femmes dépistées
300 enfants soutenus

BURKINA FASO

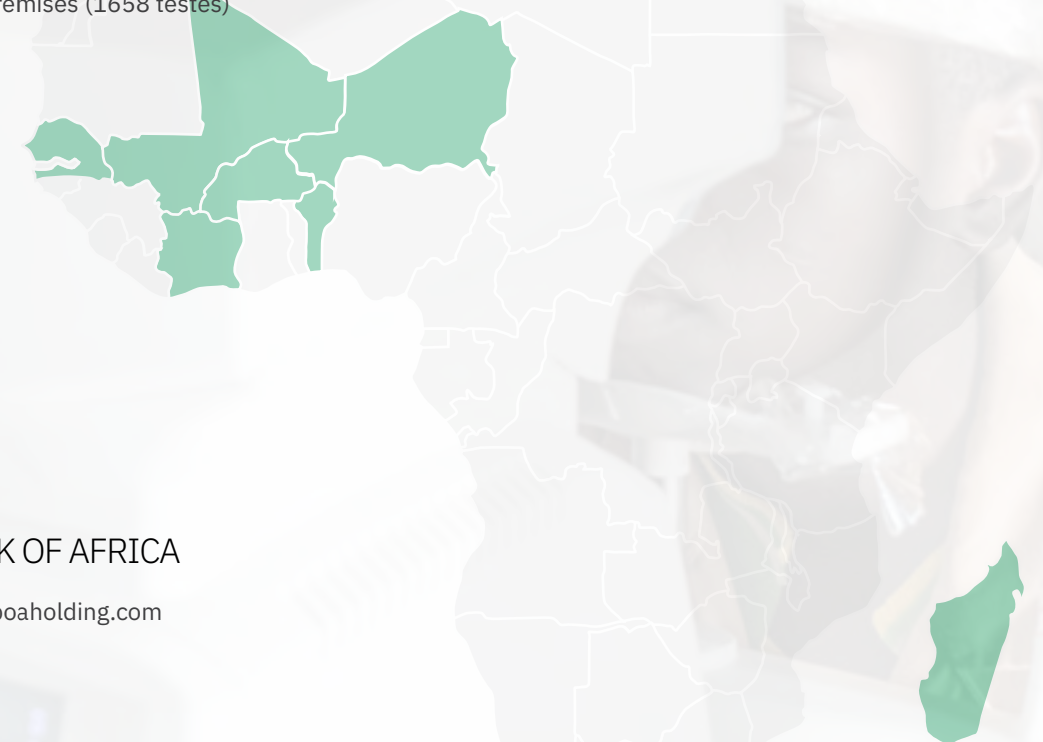
3 salles de classe et 1 bibliothèque - 500 élèves
3 centres de santé réhabilités
1 salle d'étude - 4600 étudiants
2302 femmes dépistées et 326 jeunes filles vaccinées
350 orphelins et enfants soutenus
4 implants cochléaires

BÉNIN

9 salles de classe et 2 laboratoires - 5400 élèves
1 bloc de néonatalogie
3 837 femmes dépistées
120 paires de lunettes remises (2000 testés)
150 apprenants malvoyants équipés
320 enfants (soutien alimentaire)
5 implants cochléaires

MADAGASCAR

10 salles de classe - 11 000 élèves
2 centres de santé réhabilités
3 100 kits de dignité distribués
30 000 cahiers offerts
1 020 détenus soutenus
30 000 visiteurs à la Cité des Cultures
4 implants cochléaires



FONDATION BANK OF AFRICA

Mail : boa_fondation@boaholding.com



07

REVUE PAR RÉGION

100 Les PME À l'honneur

103 Afrique Centrale

07

LES PME À L'HONNEUR !

HISTOIRES DE RÉUSSITE À TRAVERS LE RÉSEAU BANK OF AFRICA

Pour cette édition de notre rapport d'activité, nous avons choisi de vous présenter celles et ceux qui font vivre l'économie au quotidien : les petites et moyennes entreprises qui nous ont accordé leur confiance. Ce sont des entrepreneurs que nous accompagnons dans leur développement, étape après étape - et avec lesquels nous grandissons aussi. Leur réussite est indissociable de la nôtre.

Présenter quelques-uns de ces parcours, c'est rendre hommage à cette relation de confiance et de proximité, mais aussi montrer concrètement ce que signifie, pour BANK OF AFRICA, financer l'économie réelle. Chacune de ces entreprises a accepté de partager son histoire : c'est donc avec leur accord que nous les mettons en lumière dans les pages qui suivent, en indiquant pour chacune un moyen de la contacter - une manière de prolonger ces rencontres et de faire vivre, au-delà de ce rapport, les liens qui unissent notre réseau à ses clients.

AUX CÔTÉS DES PME, MOTEURS DE L'ÉCONOMIE RÉELLE AFRICAINE

Dans une Afrique en transformation accélérée, les petites et moyennes entreprises constituent le véritable moteur de la croissance. Elles créent l'essentiel des emplois, innovent sur les circuits courts, transforment localement les matières premières et renforcent la souveraineté économique des pays. Pour le Groupe BANK OF AFRICA, soutenir la PME ne se réduit pas à l'octroi de crédits : c'est financer l'économie réelle, celle qui irrigue les territoires et améliore concrètement les conditions de vie des populations.

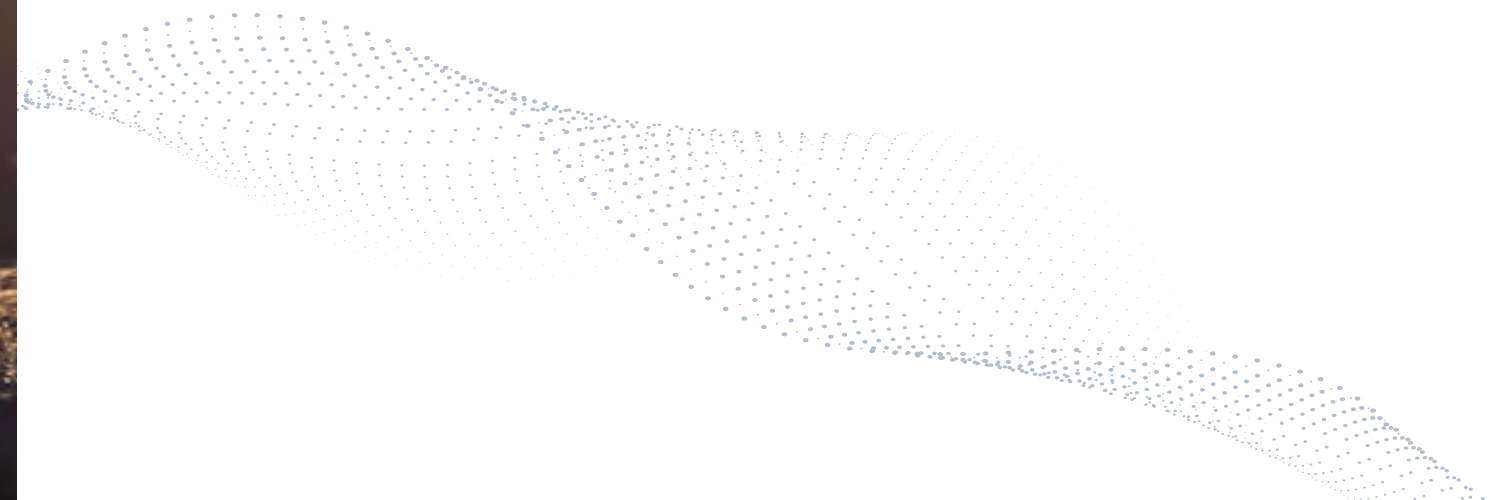
À travers son réseau panafricain, le Groupe a fait du financement des PME un axe stratégique, décliné selon les priorités propres à chaque pays - commerce, transformation agricole, transport, industrie, santé, éducation ou encore services financiers. Ces choix traduisent une même conviction : accompagner en priorité les secteurs à fort impact socio-économique, ceux qui élargissent l'accès aux services essentiels et stimulent durablement l'activité.

Notre accompagnement va bien au-delà du prêt classique. Selon les besoins et le cycle de vie de chaque entreprise, il mobilise une palette complète de solutions : crédits d'investissement, crédit-bail pour l'acquisition d'équipements, cautions et garanties, solutions de change, financement de contrats et de bons de commande, sans oublier le conseil financier et l'appui à la structuration.

La force de cette relation tient à sa durée. Plusieurs des entreprises mises à l'honneur sont accompagnées depuis des années. Cette fidélité réciproque, faite de réactivité et de confiance, leur permet de franchir les étapes clés de leur développement : passer de l'importation à la production locale, de l'atelier artisanal à l'usine moderne, du contrat modeste au marché d'envergure.

Les retombées sont tangibles. Les PME présentées dans ce rapport ont créé des centaines d'emplois directs - avec une place importante faite aux femmes et aux jeunes -, développé des chaînes de valeur locales, réduit la dépendance aux importations et étendu leur présence au-delà de leurs frontières. Qu'il s'agisse de produire du sel ou des engrais biologiques, d'automatiser des infrastructures stratégiques, de soigner des milliers de patients ou d'apporter de l'eau potable, toutes incarnent la résilience entrepreneuriale que BANK OF AFRICA s'attache à soutenir sur tout le continent.

À travers ces histoires venues d'Afrique de l'Est, de l'Ouest ou Centrale, c'est une même promesse qui se dessine : faire de la banque un partenaire de croissance, au service d'entrepreneurs qui construisent, jour après jour, l'économie africaine de demain.





AFRIQUE CENTRALE

105 Évolutions réglementaires

106 République Démocratique du Congo



ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES : AFRIQUE CENTRALE

L'année 2025 s'illustre comme un tournant majeur, marquée par des évolutions réglementaires d'envergure dans l'ensemble de nos pays d'implantation. Les réformes engagées ont principalement porté sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP), la connaissance client (KYC) et les transactions, les relations financières extérieures, la protection des données ainsi que la prévention de la corruption.

La zone CEMAC s'inscrit également dans cette optique de poursuite de la mise en œuvre des réformes introduites en 2024, notamment celles relatives au cadre prudentiel et à la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Dans ce contexte, la Commission bancaire (COBAC) a publié des lignes directrices indiquant aux parties prenantes, les modalités d'application en matière de lutte contre les crimes financiers :

- Ligne Directrice N°1-2025 relative à l'identification de la clientèle
- Ligne Directrice N°2-2025 relative aux relations d'affaires
- Ligne Directrice N°3-2025 relative aux bénéficiaires effectifs
- Ligne Directrice N°4-2025 relative aux Personnes Politiquement Exposées (PPE)
- Ligne Directrice N°5-2025 relative aux relations de correspondance bancaire
- Ligne Directrice N°6-2025 relative aux déclarations d'opérations suspectes.

Par ailleurs, il convient de relever l'entrée en vigueur du Règlement n° 02/25/CEMAC/UMAC/CM/COBAC du 1er septembre 2025, relatif au traitement des comptes inactifs et des avoirs en déshérence dans les livres des étab-

lisements soumis à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Cette réforme introduit une innovation majeure à travers la mise en place d'un cadre réglementaire harmonisé, obligeant les établissements financiers à assurer le suivi, l'information des titulaires ainsi que le transfert des fonds concernés vers les Caisses des Dépôts et Consignations ou vers la direction nationale de la BEAC, à l'issue de délais d'inactivité prédéfinis. Elle contribue ainsi au renforcement de la sécurité juridique des avoirs des clients et à la consolidation de la stabilité financière au niveau régional.

En République du Congo, la publication, le 29 mars 2025, de la loi n° 5-2025 portant création de la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel marque également une avancée significative. Ce texte institue un cadre juridique structuré en matière de protection des données personnelles, à travers la mise en place d'une autorité nationale chargée d'en assurer la régulation, le contrôle et la garantie du respect de la vie privée des citoyens.

En République Démocratique du Congo, la loi n° 25/048, modifiant et complétant la loi n° 22/068 du 27 décembre 2022 relative à la LBC/FT/FP, entre en vigueur le 1er juillet 2025 et marque une évolution importante du cadre normatif. Elle vise à renforcer le dispositif existant en assurant une meilleure conformité aux standards internationaux en la matière.

De manière générale, l'année 2025 confirme une tendance de fond vers un renforcement des dispositions réglementaires et une harmonisation accrue des pratiques bancaires. Dans ce contexte d'intensification des exigences réglementaires, le Groupe BANK OF AFRICA maintient un niveau de conformité globalement satisfaisant, tout en poursuivant activement ses efforts de renforcement du dispositif de contrôle interne, d'alignement du corpus normatif et de montée en compétence des équipes.

RDC



Date d'ouverture
Avril 2010

Capital au 31/12/2025
29,2 millions de USD

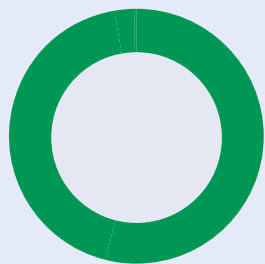
Commissaires aux Comptes
Forvis Mazars

Siège social
22. Avenue des Aviateurs
Kinshasa-Gombe
BP 7119 Kin1 - République
Démocratique du Congo

Contacts
+243 84 600 05 06 / 07
infos@boa-rdc.com
www.boa-rdc.com

ACTIONNARIAT

au 31/12/2025



100 % BOA Group S.A

“ En 2025, première année de notre Plan Triennial de Développement 2025-2027, nous avons franchi une étape marquante dans l'histoire de BOA-RDC en confirmant la solidité de notre modèle, en accélérant notre dynamique de croissance et en renforçant durablement notre position sur le marché bancaire congolais. Les performances enregistrées, parmi les meilleures de ces dernières années, traduisent la pertinence de nos orientations stratégiques, l'engagement remarquable de nos équipes, la confiance renouvelée de nos clients et l'appui constant de nos partenaires et actionnaires. Tout au long de l'année, nous avons renforcé notre présence commerciale, amélioré l'expérience client, accéléré nos solutions digitales et développé des offres adaptées aux particuliers, aux PME et aux grandes entreprises. Nous avons également intensifié nos actions en faveur de l'inclusion financière et de l'accompagnement de l'économie nationale. En 2026, nous poursuivrons cette dynamique avec ambition et responsabilité, en mettant au cœur de notre action la croissance durable, l'innovation, la qualité de service et l'excellence opérationnelle.

Mohammed SQUALLI
Directeur Général



CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31/12/2025



- a. Arlette MBOYO ALFA
Présidente
- b. Amine BOUABID
- c. Guy-Robert LUKAMA
- d. José MANOKA MUSSALA
- e. Claude NGOY MWEHU
- f. Emmanuel NTAGANDA
- g. Othmane ALAOUI
Représentant de
BOA GROUP S.A.

PRINCIPALES VARIATIONS

Dépôts clientèle	+10,3 %
Créances clientèle	-6,3 %
Produit Net Bancaire	+19,2 %

RATIOS

Coefficient d'exploitation	35,4 %
ROE	32,9 %

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

La BOA-RDC vient de boucler en 2025 la première année de mise en œuvre du Plan Triennal de Développement 2025-2027 dans un environnement marqué par une crise sécuritaire à l’Est. L’activité bancaire est restée dynamique sur fond d’une orientation toujours restrictive de la politique monétaire et de forte appréciation du franc congolais.

La collecte de dépôts enregistre une progression de 10,3 % s’établir à 1 207 893 millions de CDF contre 1 095 490 millions de CDF à fin décembre 2024.

Les crédits en faveur de la clientèle s’affichent à 874 770 millions de CDF contre 933 708 millions de CDF à fin 2024 soit un repli de -6,3 % en CDF. Cette baisse s’explique essentiellement par l’effet taux de change avec l’appréciation du franc congolais de 23 %. Il faut noter que plus de 80 % du portefeuille de crédits est libellé en dollars, en neutralisant l’effet taux, les emplois clientèle affichent une croissance annuelle de 22 %.

Le total bilan s’établit à 1 583 907 millions de CDF contre 1 380 076 millions de CDF fin 2024 soit une progression de 14,8 %.

Le PNB ressort en hausse de 19,2 % à 220 587 millions de CDF à fin décembre 2025, une progression portée par la bonne tenue de l’activité bancaire avec une hausse des intérêts sur crédits de 12,9 % et des commissions de 13,3 %, conjuguée à une activité de placement plus dynamique avec forte croissance du portefeuille de titres.



Les frais généraux restent maîtrisés avec une croissance annuelle de 8,7 % comparés à l’année dernière pour s’établir à 78 122 millions de CDF.

Ainsi le coefficient d’exploitation ressort à 35,7 % contre 38,8 % une année plus tôt.

Le résultat net connaît une hausse annuelle de 14,9 % à 82 110 millions de CDF converti en dollars américain 30,6 MUSD contre 25,1 MUSD en décembre 2024 soit une croissance annuelle de 18 %.

Les fonds propres s’élèvent à 261 150 millions de CDF contre 237 540 Md CDF en 2024 soit une augmentation 9,9 % portée principalement par le résultat 2025.

La rentabilité des fonds propres (ROE) s’affiche à 32,9 % contre 30,1 % en décembre 2024 et le rendement des actifs s’établit à 5,5 %.

Le ratio de solvabilité ressort à 20,4 % largement au-dessus de la limite réglementaire (10,5 %), traduisant une solidité des fondamentaux de la banque.

CHIFFRES CLÉS 2025

en millions de CDF

ACTIVITÉ	2024	2025	VAR
Dépôts clientèle	1 095 490	1 207 893	10,3 %
Créances clientèle	933 708	874 770	-6,3 %
Nombre d’agences en fin d’exercice	20	20	0,0 %
STRUCTURE			
Total bilan	1 380 076	1 583 907	14,8 %
Fonds propres (avant répartition)	212 096	261 150	9,9 %
Effectif moyen pendant l’exercice	216	230	7,5 %
RATIOS			
Tier 1	185 776	147 496	-20,6 %
Tier 2	20 106	20 611	2,5 %
Risk Weighted Asset (RWA)	804 247	824 450	2,5 %
Tier 1 + Tier 2 / RWA	25,6 %	20,4 %	-
Ratio des grands risques (max 25 %)	23 %	19,0 %	-
Ratio de liquidité (min 100 %)	167,0 %	632,9 %	-
RÉSULTAT			
Produit Net Bancaire	188 681	220 587	19,2 %
Frais généraux d’exploitation (y compris amortissement)	71 755	-78 122	8,7 %
Résultat Brut d’Exploitation	116 926	142 466	25,9 %
Coût du risque en montant (*)	-10 905	-21 068	93,2 %
Résultat Net	71 486	82 110	14,9 %
Coefficient d’exploitation (%)	38 %	35,4 %	-
Coût du risque (%)	-0,5 %	-0,2 %	-
Rentabilité des actifs (ROA %)	5,7 %	5,5 %	-
Rentabilité des fonds propres (ROE %)	36,2 %	32,9 %	-

(*) Y compris fonds pour risques bancaires généraux

INFORMATION PAR ACTION

en CDF

ACTIVITÉ	2024	2025	VAR
Bénéfice par action	2 448 142	2 811 985	14,9 %
Dividende par action	1 365 627	2 088 666	52,9 %
Fonds propres par action (après répartition)	6 769 296	6 854 838	1,3 %

BILAN COMPARÉ
DES DEUX DERNIERS EXERCICES

en millions de CDF

ACTIF	2024	2025	VAR
Caisse et Banque Centrale	82 668	298 286	13 %
Créances interbancaires	298 452	251 989	116 %
Créances sur la clientèle	933 708	874 770	-6 %
Portefeuille d'effets commerciaux	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-
Affacturage	-	-	-
Titres de placement	-	65 859	-
Immobilisations financières	-	-	-
Crédit-bail et opérations assimilées	-	-	-
Immobilisations financières mises en équivalence	-	-	-
Immobilisations incorporelles	1 203	3 301	174 %
Immobilisations corporelles	31 420	53 105	69 %
Actionnaires et associés	-	-	-
Autres actifs	4 878	10 210	109 %
Comptes d'ordre et divers	27 746	26 386	-5 %
Écarts d'acquisition	-	-	-
TOTAL ACTIF	1 380 076	1 583 907	15 %

HORS BILAN	2024	2025	VAR
Engagements donnés	82 214	74 302	-10 %
Engagements de financement	-	-	-
en faveur d'établissements de crédit	-	-	-
en faveur de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-
d'ordre d'établissements de crédit	-	-	-
d'ordre de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-

en millions de CDF

PASSIF	2024	2025	VAR
Dettes interbancaires	2 134	63 339	2868 %
Dettes à l'égard de la clientèle	1 095 490	1 207 893	10 %
Comptes d'épargne à vue	167 951	711 779	324 %
Comptes d'épargne à terme	14 718	173 698	1080 %
Bons de caisse	-	-	-
Autres dettes à vue	631 883	259 283	-59 %
Autres dettes à terme	280 938	63 133	-78 %
Dettes représentées par un titre	-	-	-
Autres passifs	21 481	31 683	47 %
Comptes d'ordre et divers	23 432	19 842	-15 %
Provisions pour risques et charges	25 444	29 468	16 %
Provisions réglementées	-	-	-
Fonds affectés	-	-	-
Emprunts et titres subordonnés	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-
Capital	27 698	27 698	0 %
Capital en instance d'affectation	22 760	17 451	-23 %
Primes liées au capital	10 393	13 450	29 %
Provisions pour reconstitution du capital	9 691	13 170	36 %
Réserves	-	-	-
Écarts de réévaluation	22 830	22 830	0 %
Report à nouveau (±)	47 238	54 973	16 %
Résultat de l'exercice	71 486	82 110	15 %
TOTAL PASSIF	1 380 076	1 583 907	15 %

HORS BILAN	2024	2025	VAR
Engagements reçus	1 283 899	1 141 810	-11 %
Engagements de financement	-	-	-
reçus d'établissements de crédit	-	-	-
reçus de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-
reçus d'établissements de crédit	-	-	-
reçus de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-

RÉSULTAT COMPARÉ
DES DEUX DERNIERS EXERCICES

en millions de CDF

COMPTE DE RÉSULTAT	2024	2025	VAR
Intérêts reçus	122 406	152 895	25 %
Intérêts payés	-23 245	-27 398	18 %
Marge bancaire nette	99 162	125 497	27 %
Commissions reçues	91 967	100 977	10 %
Commissions payées	-6 039	-5 886	-3 %
Commissions nettes	85 928	95 091	11 %
Net produits divers			
Produit net bancaire	185 090	220 587	19 %
Charges d'exploitation	-71 902	-78 122	9 %
Résultat Brut d'Exploitation	113 188	142 466	26 %
Dotations aux provisions	-3 890	-2 088	-46 %
Dotations nettes FRBG	-7 015	-18 980	171 %
Résultat exceptionnel et sur exercices antérieurs	-466	0	-100 %
Résultat avant impôt	101 817	121 398	19 %
Impôts sur les bénéfices	-30 331	-39 288	30 %
PRODUIT NET BANCAIRE	71 486	82 110	15 %



SOKONI MICROFINANCE LIMITED
SERVICES FINANCIERS - MICROFINANCE · TANZANIE

Sokoni Microfinance dessert le secteur informel tanzanien - micro, petites et moyennes entreprises des zones de marché - avec un traitement rapide des prêts et un fort engagement d'inclusion financière. L'institution propose une formation à la gestion et des programmes à 0 % d'intérêt pour les veuves et les personnes en situation de handicap. Partenaire de BOA-Tanzanie depuis 2001, elle est passée d'une seule agence à un réseau de 16 agences et emploie plus de 100 personnes. L'appui de la banque - financements long terme, services bancaires, formation - a soutenu son expansion auprès des communautés mal desservies.

Tél : (+255) 744 754 040 / 713 641 515
Mail : info@sokoni.co.tz
Site web : www.sokoni.vunatech.com

DEVISE		
BIF	Franc du Burundi	3 485,56
CDF	Franc congolais	2 569,29
DJF	Franc de Djibouti	208,59
GHS	Cedi	12,27
KES	Shilling kenyan	151,43
MAD	Dirham marocain	10,71
MGA	Ariary	5 303,68
RWF	Franc rwandais	1 705,84
TZS	Shilling tanzanien	2 891,48
UGX	Shilling ougandais	4 255,67
USD	Dollar US	1,179
XAF	Franc CFA BEAC	655,96
XOF	Franc CFA BCEAO	655,96

NOS BANQUES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION
À TRAVERS L’AFRIQUE ET DANS LE MONDE

BÉNIN Avenue Jean-Paul II, 08 BP 0879, Cotonou Tél : (+229) 21 31 32 28 Mail : information@boabenin.com Site web : www.boabenin.com	FRANCE 20 Rue de Saint Petersburg, 75008 Paris Tél : (+33) 1 42 96 11 40 Mail : info@boafrance.com Site web : www.boafrance.com	OUGANDA Lugogo One, Plot 23, Lugogo Bypass, P.O Box 2750, Kampala Tél : +256 312 305 000 Mail : info@boauganda.com Site web : www.boauganda.com
BURKINA FASO Arrondissement N°1, secteur N°4, Rue Victor Ouédraogo – ZACA, BP 1319, Ouagadougou 01 Tél : (+226) 50 30 88 70 Mail : information@boaburkinafaso.com Site web : www.boaburkinafaso.com	GHANA 1st Floor, Block A&B, The Octagon, Independence Avenue, PO Box C1541, Cantonments, Accra Tél : (+233) 302 769 588 / 302 429 333 Mail : info@boaghana.com Site web : www.boaghana.com	RÉPUBLIQUE DU CONGO Avenue Amilcar Cabral, BP : 2889, Brazzaville Tél : (+242) 700 48 48 Mail : info@boa-cg.com Site web : www.boa-cg.com
BURUNDI Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) Avenue Patrice Lumumba, BP 300, Bujumbura Tél : (+257) 22 20 11 11 Mail : direction@bcb.bi Site web : www.bcb.bi	KENYA Bank of Africa House, Karuna Close, Westlands, P.O. Box 69562 - 00400, Nairobi Tél : 3275000, 254703058120 Mail : info@boakenya.com Site web : www.boakenya.com	RÉPUBLIQUE DÉMOCRA- TIQUE DU CONGO 22 Av. des Aviateurs, Gombe, Kinshasa Tél : (+243) 846 000 506 Mail : infos@boa-rdc.com Site web : www.boa-rdc.com
CÔTE D’IVOIRE Abidjan Plateau, Angle Avenue Ter- rasson de Fougères et Rue Gourgas, 01 BP 4132, Abidjan 01 Tél : (+225) 20 30 34 00 Mail : information@boacoteivoire.com Site web : www.boacoteivoire.com	MADAGASCAR Immeuble Financial District – Zone Galaxy Andraharo, BP 183, Antananarivo 101 Tél : +261 23 391 00 / +261 23 392 50 Site web : www.boamadagascar.com	RWANDA KN 67st, Kiyovu, P.O. Box: 265, Kigali Tél : (+250) 788 136 205 Mail : info@boarwanda.com Site web : www.boarwanda.com
DJIBOUTI 10 Place Lagarde, BP 88, Djibouti Tél : (+253) 21 35 30 16 Mail : information@boamerrouge.com Site web : www.boamerrouge.com	MALI Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000, BP 2249, Bamako Tél : +223 20 70 05 00 / 44 97 59 00 Mail : information@boamali.com Site web : www.boamali.com	SÉNÉGAL Immeuble Élan, Route de Ngor, Zone 12. Quartier des Almadies, Dakar Tél : +221 33 865 64 64 Mail : information@boasenegal.com Site web : www.boasenegal.com
ÉTHIOPIE Bureau de représentation à Ad- dis-Abeba (dépend de la filiale Djibouti) Abeba Sub City, Bole – District :03 Addis Abeba Tél : (+251) 116612506 Mail : boarepoaa@gmail.com	NIGER Rue du Gawèye, BP 10973, Niamey Tél : (227) 20 73 36 20 Mail : information@boaniger.com Site web : www.boaniger.com	TANZANIE NDC Development House, Ohio Street, P.O. Box 3054, Dar es Salaam Tél : (+255) 22 211 2800 Mail : info@boatanzania.com Site web : www.boatanzania.com
		TOGO 22 Boulevard de la République, Assigamé, 01 BP 229, Lomé Tél : (+228) 22 53 62 01 Mail : information@boatogo.com Site web : www.boatogo.com